

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA
PROMOTION DE LA FEMME
ET DE LA FAMILLE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF WOMEN'S
EMPOWERMENT AND THE
FAMILY

GUIDE

D'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES, STRATEGIES, PROGRAMMES ET BUDGETS AU CAMEROUN

JUIN 2022

**GUIDE D'INTEGRATION DU GENRE
DANS LES POLITIQUES, STRATEGIES,
PROGRAMMES
ET BUDGETS AU CAMEROUN**

2022



**S. E. Monsieur
Paul BIYA**

Président de la République
du Cameroun



M. Joseph DION NGUTE
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Mme ABENA ONDOA née OBAMA Marie Thérèse
Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille



SIGLES

ASEG	: Analyse Socioéconomique selon le Genre
BSG	: Budgétisation Sensible au Genre
BUCREP	: Bureau Central de Recensement et d'Etude de la population au Cameroun
CBMT	: Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDE	: Conventions des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CIEP	: Comité Interministériel d'Examen des Programmes
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CPS	: Cellule de Planification et des Statistiques
CSP2030	: Cadre stratégique de planification 2030
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DAF	: Division Administrative et Financière
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EC-ECAM	: Enquête complémentaire à la Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et Santé
EDSC-V	: Enquête Démographique et de Santé du Cameroun
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FINSCOIE	: Financial Inclusion Survery (Enquête sur l'inclusion financière)
FMI	: Fonds Monétaire Internationale
IG	: Indicateur Genre
GED	: Genre et Développement
IFD	: Intégration des Femmes au Développement
IIG	: Indice d'Inégalité de Genre
INS	: Institut National de la Statistique
MAG	: Matrice d'analyse des genres
MCA	: Matrimonial Causes Act (Loi sur les affaires matrimoniales)
MICS	: Enquête par grappes à indicateurs multiples
MINAT	: Ministère de l'Administration Territoriale

MINEPAT	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	: Ministère des Finances
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes	: Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'automatisation des Femmes
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAMS	: Plan d'Action Multisectoriel de Mise en Œuvre de la Politique Nationale Genre
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PLF	: Projet de Loi de Finances
PNG	: Politique Nationale Genre
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Projet de Performance des Administrations
PPBS	: Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation
PRC	: Présidence de la République du Cameroun
RAP	: Rapport Annuel de Performance
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SND 30	: Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030
SPM	: Services du Premier Ministre
TDR	: Termes de Référence
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	: Virus de l'ImmunoDéficience Humaine/Syndrome Immuno Déficitaire Acquis

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	13
Préface.....	14
INTRODUCTION.....	17
MODULE I : RAPPELS SUR LE GENRE ET LES CONCEPTS CONNEXES	22
1.1 Genre.....	23
1.2 Sexe.....	23
1.3 Egalité de genre.....	23
1.4 Equité de genre.....	23
1.5 Approche genre ou prise en compte des questions de genre.....	24
1.6 Analysegenre.....	24
1.7 Données ventilées par sexe.....	24
1.8 Budgétisation sensible au genre.....	24
1.9 Institutionnalisation du genre (Gendermainstreaming).....	25
MODULE II : CADRE DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET BUDGETS PUBLICS AU CAMEROUN.....	26
2.1 Cadre juridique.....	27
2.2 Cadre politique et stratégique.....	28
2.3 Acteurs	29
2.4 Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.....	29
2.5 Autres Ministères Sectoriels et Institutionnels Parapubliques.....	30
2.6 Collectivités Territoriales Décentralisées.....	30
2.7 Partenaires Techniques et Financiers.....	31
2.8 Organisations de la Société Civile.....	32
MODULE III : PROCESSUS D'INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LA CHAINE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI EVALUATION AU CAMEROUN.....	34
3.1. Principes de l'intégration transversale du genre chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation (PPBS).....	35
3.2. Etapes de l'intégration transversale du genre dans la chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation.....	36
3.2.1 <i>Directives pour l'intégration du genre dans les étapes de planification et de programmation.....</i>	<i>36</i>
a) Etat des lieux et diagnostic du domaine sensible au genre.....	37
b) Formulation des choix stratégiques.....	37
c) Elaboration de programmes, le plan d'action prioritaire et les modalités de suivi de la mise en œuvre.....	37
3.2.3 <i>Intégration du genre dans l'étape de Budgétisation.....</i>	<i>42</i>
3.2.4 <i>Intégration du genre dans l'étape du Suivi/Evaluation.....</i>	<i>53</i>

**MODULE IV : PRINCIPAUX OUTILS DE PRISE EN COMPTE DU GENRE
DANS LA CHAINE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION,
BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION.....58**

4.1 La prise en compte du genre dans les outils de Planification et de
Programmation.....59

4.1.1 Les outils genre.....59

4.1.2 Directives pour la prise en compte du genre dans les outils de planification et
de programmation au Cameroun61

4.2 La prise en compte du genre dans les outils de Budgétisation.....69

4.2.1 Outils spécifiques de budgétisation sensible au genre.....69

4.2.2 Directives pour la prise en compte du genre dans outils de budgétisation au
Cameroun.....70

4.3 La prise en compte du genre dans les outils de suivi-évaluation.....72

4.3.1 Les outils classiques de suivi-évaluation genre.....72

4.3.2 Directives pour la prise en compte du genre dans outils de Suivi-évaluation
au Cameroun.....74

CONCLUSION.....78

BIBLIOGRAPHIQUES.....80

ANNEXES.....82

Annexe 1 : Processus et timing d’élaboration du budget.....83

Annexe 2 : Cadre logique sensible au genre.....84

Annexe 3 : Grille de prise en compte du genre dans les documents de politique ...
.....85

Annexe 4 : Cadre d’analyse des problèmes de genre des secteurs.....86

Annexe 5 : Liste minimale d’indicateurs de genre.....87

LISTE DES TABLEAU

Tableau	Désignations	Pages
1	Synthèse des éléments clés de prise en compte du genre dans les phases de planification et de programmation	39
2	Synthèse de la prise en compte du genre dans le processus budgétaire	40
3	Exemple d'indicateurs sensibles au genre	53
4	Récapitulatif de la prise en compte du genre dans le dispositif de suivi-évaluation	55
5	Exemple d'un cadre logique du CDMT genre sensible	67
6	Quelques éléments d'appréciation de la maturité des projets en tenant compte du genre	68
7	Cadre des indicateurs sexo-spécifiques clés (cf. PNG 1)	75

PREFACE

PREFACE

L'intégration du genre dans les politiques publiques est avant tout une exigence du développement durable et équilibré. Depuis plus d'une décennie, la communauté internationale a fait de la prise en compte du genre dans les politiques publiques une conditionnalité. C'est ainsi que la budgétisation sensible au genre qui est l'aspect pratique ou la matérialisation de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes et les filles et garçons dans les budgets des administrations n'est plus à considérer comme une innovation fondamentale dans l'élaboration des budgets.

Face à un besoin manifeste des administrations de s'arrimer à la nouvelle donne budgétaire, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille à qui incombe la responsabilité de promouvoir l'égalité de sexes et l'autonomisation de la femme, met à la disposition des intéressés ce document. Il propose pour l'essentiel, une démarche pratique, dont le but est de faciliter, non seulement l'élaboration d'un budget sensible au genre, mais aussi de pouvoir vérifier la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets.

Le souhait est que ce guide reçoive l'accueil approprié et qu'il contribue, de manière significative à la satisfaction des attentes en matière de prise en compte du genre.

Madame ABENA ONDOA née OBAMA Marie Thérèse,
Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La prise en compte du genre dans les politiques, programmes, stratégies et budgets est aujourd'hui la voie incontournable pour résoudre de manière efficace les problèmes posés par les inégalités entre les hommes et les femmes qui affectent particulièrement les femmes et les filles. L'urgence de promotion du genre en général, perçue comme une question de développement et des Droits de l'Homme, est un impératif mondial. Le Cameroun adhère à cette perspective à travers un certain nombre d'engagements et une volonté politique affirmée.

En ce qui concerne notre pays, cet engagement se traduit par une volonté politique manifestée par le Président de la République, comme il l'a réaffirmé dans sa Profession de Foi lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 : « [...] *Je m'engage à accélérer le processus d'institutionnalisation de la parité hommes-femmes; Je m'engage à renforcer la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques publiques sectorielles; Je m'engage à améliorer le niveau de participation des femmes [...] dans la vie politique, économique, sociale et culturelle.* »

Suite aux observations faites lors des conférences budgétaires, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, bras séculier de l'État en matière de promotion du genre, trouve le motif d'élaborer ce document en examinant la configuration des budgets des administrations qui ne traduisent pas en réalité la prise en compte du genre. Il est important de noter que des documents, pas forcément similaires, ont été élaborés dans le but d'aider à atteindre les mêmes objectifs. Les faiblesses observées et doléances enregistrées aujourd'hui en matière d'institutionnalisation du genre dans les politiques, programmes, stratégies et budgets des administrations sectorielles sont la preuve suffisante que cette question demeure une préoccupation constante. Le présent guide qui est donc un complément des travaux précédents s'attèle à aborder la question de genre dans toutes les étapes de la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et de Suivi-évaluation (PPBS).

Le guide proposé est davantage un rappel, mieux un moyen de sensibilisation et d'apprentissage, pour un respect strict des exigences d'une planification et budgétisation sensibles au genre à laquelle on parvient dans le seul cas où les besoins spécifiques des hommes et femmes ont respectés tout au long du processus.

Quels sont les objectifs du guide ?

D'une manière générale, le présent guide souhaite contribuer à l'amélioration du processus de planification et de budgétisation en proposant des pistes de réflexion et d'actions pour la réduction, voire l'élimination des inégalités entre hommes/femmes, garçons/filles. Ce faisant, il participe à la réalisation des objectifs définis dans la Politique Nationale Genre (PNG) et de l'ODD5 : l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme.

En outre, le guide appuie les efforts du Ministère des Finances visant à assurer l'amélioration et la modernisation de la gestion des finances publiques et s'inscrit dans le cadre des outils de planification existants. Il s'agit notamment de l'amélioration du processus d'élaboration et d'exécution du budget et du renforcement de la gouvernance et de la transparence à travers l'adoption de l'approche de la gestion budgétaire axée sur les résultats. À cet égard, le guide est un instrument important pour l'intégration de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la planification et la budgétisation assurées par le biais d'un certain nombre de cadres d'orientations. Il s'agit principalement du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) qui constitue le principal moyen d'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SDN 30) et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), ainsi que des budgets-programmes au niveau sectoriel. Par ailleurs, ce guide souhaite appréhender les enjeux que pose l'égalité hommes-femmes dans la planification stricto sensu (analyse et définition des priorités de développement) et dans la budgétisation (allocation des ressources pour atteindre les objectifs prioritaires). Par conséquent, il fait référence à la fois à la compréhension des enjeux d'égalité (hommes/femmes) au Cameroun, à la capacité de planification et de budgétisation tenant compte de ces enjeux, ainsi qu'à l'adaptation des outils et des cadres afin de faciliter cette intégration. En particulier, le guide devrait permettre à ses utilisateurs et à ses utilisatrices de :

- Comprendre la dimension « genre » et ses implications pour les questions de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation ;

- Faire le lien entre le genre et les budgets et rendre opérationnel ce lien ;
- Remettre en question leurs pratiques actuelles et expériences en matière de planification et de budgétisation et acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour améliorer ces pratiques ;
- Formuler des arguments en faveur d'une budgétisation sensible aux besoins différenciés des filles/garçons et des femmes/hommes.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux différents acteurs de la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation (PPBS) au niveau national et sectoriel et local : les responsables des Cellules de Planification et de Statistiques (CPS), des Directions Administratives et Financières (DAF), du Ministère de l'Économie de la Planification et du budget l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), du Ministère des Finances (MINFI), du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le Parlement, le secteur privé, les Organisations de la société civile (OSC), les Instituts de recherche et de statistiques. Bien que chaque catégorie d'acteurs/actrices soit confrontée à des problématiques spécifiques en fonction de son rôle, de son pouvoir, de ses compétences, etc., le cloisonnement des acteurs et le manque de synergie entre eux constituent un des facteurs de blocage responsable, en partie, de la difficulté à mettre en œuvre des stratégies cohérentes et durables pour la planification et la budgétisation sensible au genre. Le présent guide souhaite jeter des ponts entre les différentes catégories d'acteurs/actrices afin de promouvoir de manière holistique l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de planification et de budgétisation.

Comment ce guide a-t-il été élaboré ?

Le présent guide est le fruit d'une synergie entre les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de planification et de budgétisation au niveau national. Il résulte d'une démarche systématique tendant à introduire la planification et la budgétisation sensible au genre au Cameroun. Les travaux ont essentiellement été conduits par les responsables du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille auxquels ont été associés les ministères sectoriels, la Société Civile et les partenaires au développement.

Ce processus a été couronné par un atelier de validation qui a donné à toutes les parties l'opportunité de s'assurer que les préoccupations essentielles ont été prises en compte.

Comment est articulé ce guide ?

Le guide s'articule autour du cycle de planification, programmation, budgétisation et de suivi-évaluation. Il est constitué de quatre modules. Compte tenu de son objectif, le guide a été rédigé de sorte que chaque module constitue en soi une partie autonome dont la compréhension n'exige pas la lecture des autres modules. Toutefois, pour permettre aux utilisateurs d'avoir une même perception des expressions utilisées, un premier module est consacré à la définition des concepts clefs du genre. En outre, la vocation didactique du manuel a conduit à privilégier les aspects pratiques au détriment des considérations théoriques. Ainsi, les procédures et étapes présentées dans les modules ont été déclinées en tâches et étayées des exemples concrets, afin que le contenu du manuel soit explicite pour tous les acteurs.

Ainsi compris, les quatre modules constitutifs du guide sont les suivants :

- **Module 1** : Rappels sur le genre et les concepts connexes
- **Module 2** : Cadre de l'intégration du genre dans les politiques, programmes et budgets publics au Cameroun

- **Module 3** : Processus d'intégration de la dimension genre dans la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation au Cameroun
- **Module 4** : Principaux outils de prise en compte du genre dans la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation au Cameroun

MODULE 1 : RAPPELS SUR LE GENRE ET LES CONCEPTS CONNEXES

Il s'agit ici de définir quelques notions qui concourent à la bonne compréhension de la thématique.

1.1. Genre

Le genre se réfère aux rôles, aux comportements, aux activités et aux attributs que la société à un moment donné juge appropriés pour les hommes et les femmes. Il s'agit des femmes et des hommes, des garçons et des filles et de leur relation l'un vis-à-vis de l'autre dans différents groupes. Il se réfère également aux relations entre les groupes de femmes et les groupes d'hommes. Ces rôles et attributs sont socialement construits et appris à travers la socialisation. Ils varient d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre. Ces relations ou rapports entre femmes et hommes génèrent des disparités, des inégalités, et des injustices que l'approche genre et développement vise à corriger.

1.2. Sexe

Le sexe renvoie à l'ensemble des caractères biologiques qui permettent de distinguer les hommes des femmes. On rattache le sexe à la fonction de reproduction. Tandis que le sexe est biologique c'est à dire inné, le genre est sociologique donc acquis. Il est indiqué de noter que le genre faisant référence aux rôles sociaux, il s'oppose au sexe, qui lui fait référence aux différences biologiques universelles qui distinguent le mâle de la femelle.

1.3. Égalité de genre

L'égalité de genre, ou l'égalité entre les hommes et les femmes, fait référence à l'exercice égal par les femmes, filles, hommes et garçons des droits, possibilités, ressources et récompenses. L'égalité ne signifie pas l'identité. Il s'agit plutôt d'une égalité dans la différence dans ce sens que les femmes, les hommes, les filles et les garçons doivent jouir des mêmes droits, possibilités et chances.¹ Ce concept est à associer à celui de justice sociale qui suppose qu'on accorde les mêmes chances opportunités aux hommes et aux femmes, aux filles et aux garçons.

1.4. Équité de genre

L'équité de genre renvoie à la justice dans la distribution des prestations et des responsabilités entre les femmes et les hommes, selon leurs besoins spécifiques.

¹IASC, Le guide des genres pour les actions humanitaires, 2017, p.22

1.5. Approche genre ou prise en compte des questions de genre

La prise en compte des questions de genre est une stratégie permettant d'assurer l'égalité de sexes. L'approche genre quant à elle propose une analyse des rapports hommes-femmes afin d'établir dans leur interaction des disparités, des inégalités aussi bien que des égalités ; les causes ou leurs facteurs en vue de trouver les voies et moyens permettant de les combattre.

C'est une stratégie d'intégration des inquiétudes et expériences des hommes et des femmes en tant que partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans l'ensemble des sphères politique, économique et sociale, afin qu'ils en tirent parti sur une base égalitaire. L'objectif final est d'atteindre l'égalité de sexes².

1.6. Analyse genre

Elle se rapporte à un examen attentif et critique de la façon dont les différences dans les rôles, activités, besoins, possibilités et droits affectent les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans certaines situations ou contextes. Un élément-clé de l'analyse de genre est l'examen de l'accès et du contrôle des femmes/hommes aux ressources, surtout aux ressources économiques, politiques, informationnelles, à l'accès et au contrôle du temps. D'autres facteurs importants d'analyse doivent être pris en considération avec le genre y compris l'âge, le niveau de pauvreté, l'origine ethnique, la race et la culture (Guide pour la Sensibilité au Genre des Communications Nationales, copyright 2015, UNDP).

1.7. Données ventilées par sexe

Les données ventilées par sexe sont des données relatives à la valeur des variables, recueillies auprès des femmes et des hommes en tant qu'unités d'analyse. Il s'agit d'un point de vue pratique des données collectées et désagrégées par sexe et permettant de mieux apprécier la situation des hommes et des femmes par rapport au phénomène objet de diagnostic. Les données ventilées par sexe ne sont pas suffisantes pour

²Economic and Social Council Agreed Conclusions 1997/2

comprendre et susciter des actions à mener dans le but de corriger les écarts. Cela signifie que les concepts et les méthodes utilisés dans la collecte de données doivent être suffisamment développés afin d'assurer qu'ils reflètent les préoccupations et les écarts existant entre les sexes. En outre, les facteurs sociaux et culturels doivent être considérés, car ils peuvent entraîner des partis pris sexistes dans la collecte, l'analyse et la présentation de données. Si cela est effectué, le genre peut être intégré dans la collecte des données et l'analyse, générant ainsi des statistiques ventilées par sexe.

1.8. Budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre est comprise comme moyen efficace de lutte contre les inégalités qui retiennent les femmes dans un statut de sexe le plus vulnérable. Il s'agit en l'occurrence d'«...une application de l'intégration de la dimension de genre dans le processus budgétaire. Cela signifie une évaluation des budgets basée sur la dimension de genre en incorporant une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire et en restructurant les recettes et les dépenses dans le but de promouvoir l'égalité des genres. »³

1.9. Institutionnalisation du genre (Gendermainstreaming)

Intégration systématique et de façon transversale des conditions, des priorités et des besoins propres aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons lors de l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi-évaluation de toutes les politiques, tous les programmes, projets et budgets, ainsi que dans la structure interne d'une organisation en vue de promouvoir l'égalité et l'équité. L'institutionnalisation du genre suppose la participation active et effective des femmes et des hommes aux politiques, programmes et projets de développement et le bénéfice équitable des femmes et hommes aux fruits qui en découlent.

³ Conseil de l'Europe, 2005

MODULE 2 :

CADRE DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET BUDGETS AU CAMEROUN



L'intégration du genre dans les politiques publiques a pour but d'assurer la prise en compte effective et équitable des besoins spécifiques, intérêts, préoccupations et aspirations des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans tous les secteurs/domaines de la vie publique. Elle est la matérialisation des engagements de la communauté internationale auxquels le Cameroun a souscrit et de la volonté politique du Chef de l'État en la matière.

2.1 Cadre Juridique

Le Cameroun manifeste son engagement à respecter les droits de la femme et de l'homme à travers la ratification aux plans international et régional de la plupart des instruments de promotion et de protection des droits humains fondamentaux. Il s'agit pour l'essentiel de tous les traités, conventions et autres pactes qui prônent les principes d'égalité et de non-discrimination entre les femmes et les hommes dans tous les domaines. Au-delà du cadre international, les textes nationaux à l'instar de la Constitution prennent en compte les principes et les valeurs qui sous-tendent l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est le cas des codes divers, les textes de lois particuliers les actes réglementaires, etc.

Au plan international, le Cameroun a ratifié la majorité des conventions, traités et résolutions internationaux et régionaux de promotion des droits de l'homme et plus spécifiquement des droits de la femme.

Au niveau régional, plusieurs instruments ont également été ratifiés, reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droits et devoirs et interdisant toute discrimination contre les femmes.

Il est important de préciser que la législation camerounaise a adopté le principe du monisme juridique. Fort de ce principe, les traités et accords ratifiés ont valeur juridique au Cameroun.

Le paysage juridique du Cameroun est favorable à la promotion de l'égalité des sexes. Dans sa loi fondamentale n° 96/06 du 18 janvier 1996, le Cameroun réaffirme l'attachement de son peuple aux principes inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples. A cet égard, il est énoncé dans le Préambule de la Constitution que *« l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance possède des droits inaliénables et sacrés », et que tous les « Hommes sont égaux en droits et en devoirs »*. Ce rappel de l'universalité

*des Droits de l'Homme n'a pas occulté la protection catégorielle des droits. Ainsi, « la Nation protège la femme, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées ».*⁴

Ce positionnement en faveur de l'égalité des sexes, de la non-discrimination et de la protection des femmes constitue un des principes fondateurs des politiques publiques et est décliné dans l'arsenal juridique interne à travers plusieurs dispositions législatives et réglementaires.

2. 2 Cadre politique et Stratégique

Des engagements en faveur de l'égalité de genre ont été annoncés dans les politiques et réformes nationales au Cameroun. C'est le cas de la Vision à l'horizon 2035 qui aborde les préoccupations de genre, spécifiquement dans la section III.1 sur l'intégration nationale et la consolidation du processus démocratique, et de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), qui constitue le cadre de référence des interventions gouvernementales pour la période 2020-2030.

28

Parmi les priorités définies dans la SND 30, la thématique de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes occupe une place importante tant elle constitue un facteur de sous-développement et un problème majeur à résoudre pour parvenir à l'émergence. Afin de répondre aux défis qui se posent à lui en matière de genre et notamment l'atteinte des ODD y relatifs, le Gouvernement du Cameroun s'est également doté d'une Politique Nationale Genre adoptée en 2014 pour servir de cadre d'orientation des interventions dans le domaine de la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Par ailleurs, les recommandations pertinentes des conférences d'examen et de validation des CDMT 2018-2020 et 2021-2023 initiaux des administrations publiques et institutions en date du 10 juin 2020 relatives à l'opérationnalisation du document de Politique Nationale Genre soulignent la nécessité de prendre en compte le genre dans la préparation du budget de l'Etat.

Plus encore, La volonté politique du Chef de l'État se traduit par des engagements forts et historiques matérialisées par des prescriptions

⁴Loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant Constitution de la République du Cameroun

pertinentes lors de la préparation du budget. Ainsi, les différentes circulaires présidentielles relatives à la préparation du budget recommandent, la mise en œuvre effective et efficace du Plan Multisectoriel relatif à la Politique Nationale en matière de Genre (PNG), à travers une programmation adéquate des actions de chaque Ministère.

2.3. Acteurs

Au plan global, cinq catégories d'acteurs techniques et institutionnels occupent une place déterminante dans la prise en compte du genre dans les politiques, programmes, stratégies et budgets. Ces acteurs se situent :

- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

Le principal organe en charge de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme au Cameroun est le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, créé en 2004 par Décret n° 2004/320 du 08 décembre 2004, né des cendres de l'ancien Ministère de la Condition Féminine (1997). Au regard de ses missions revues en 2011, ce département ministériel est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures gouvernementales relatives à la promotion et au respect des droits de la femme et à la protection de la famille. A ce titre, il est chargé de :

- Veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- Veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous les domaines d'activité ;
- Etudier et soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme dans tous les secteurs d'activité ;
- Etudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- Etudier et de proposer les mesures visant la promotion et la protection des droits de l'enfant.

En outre, le Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille assure la liaison entre le Gouvernement et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ainsi qu'avec toutes les organisations politiques nationales et internationales de promotion de la femme. Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine,

à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement. Il comprend une administration centrale, des démembrements territoriaux et des établissements spécialisés que sont les centres de promotion de la femme et les centres de technologies appropriées.

Le renforcement des capacités du mécanisme national, le positionnement hiérarchique de ce ministère dans l'équipe gouvernementale ainsi que la redéfinition pointue de ses missions, visent à lui permettre de jouer pleinement son rôle de coordination, de contrôle et de surveillance aussi bien en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation de la femme que dans la planification et la mise en œuvre des plans et programmes au niveau national. Si ce rôle est bien défini, ce département ministériel ne dispose pas toujours des moyens de sa politique notamment en ce qui concerne le suivi de la prise en compte du genre dans les autres ministères sectoriels.

- **Autres ministères sectoriels et institutions parapubliques**

30

La transversalité de l'approche genre dans tous les programmes de développement suppose la prise en compte de l'égalité des sexes aussi bien dans la formulation des politiques sectorielles que dans l'évaluation de leur mise en œuvre. C'est pourquoi en marge du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, d'autres départements ministériels sectoriels interviennent également dans la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre. C'est ainsi que des points focaux genre sont désignés par les départements ministériels concernés pour assurer le suivi de la prise en compte du genre dans leurs domaines respectifs. Il faut dire que dans la plupart des cas, la mise en place des points focaux a montré quelques limites dues à la qualité des personnes désignées, à leur mobilité constante due à des affectations et du fait que beaucoup n'ont pas toujours une bonne connaissance de leurs rôles et responsabilités. C'est ainsi qu'une réflexion a été engagée par le MINPROFF pour la création des comités genre et rehausser le profil des personnes désignées au sein desdits comités. A date, quelques ministères comme le MINADER et le MINEPIA disposent de comités genre fonctionnels. Cette option a l'avantage de pallier la mobilité des membres qui sont des fonctionnaires. Des structures mises en place au lendemain des conférences de Mexico et Beijing, telles que le Comité

Consultatif pour la promotion de la Femme et les comités Femmes et de Développement n'ont pas connu un fonctionnement optimal et ont disparu du dispositif national.

- **Collectivités Territoriales Décentralisées**

Les collectivités territoriales au Cameroun sont constituées de Régions et de Communes. Le processus de mise en place des Régions est en cours. S'agissant des Communes, elles constituent le creuset de la démocratie locale et sont une fenêtre d'opportunité pour favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. A date, les communes ne disposent pas encore de mécanismes appropriés pour le suivi des questions de genre dans la gouvernance locale.

- **Partenaires Techniques et Financiers**

Les partenaires techniques et financiers accompagnent le Gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs en matière de genre. Cet accompagnement est fait soit de manière individuelle, soit de manière coordonnée sous forme de groupes de travail. On a ainsi :

- Le GTEG (Groupe de travail sur l'égalité de genre) du Comité Multipartenaires créé en 2005 dans le contexte de la Déclaration de Paris et qui a connu ses moments de gloire. Ce groupe de travail est co-présidé par une organisation intergouvernementale ou une ONG internationale d'une part et ONU Femmes d'autre part. Depuis sa création le GTEG a été dirigé par le Canada, la SNV et ONU Femmes

- . Aujourd'hui cette instance est assez fragilisée et ne fonctionne plus normalement.
- Le UNGTG (United Nations Gender Thematic Group) qui est le groupe de travail genre de l'équipe-pays des Nations Unies, créé en 2012 et dirigé par ONU Femmes. Ce groupe a lui aussi fonctionné avec une certaine efficacité jusqu'en 2015. A ce jour les rencontres sont ponctuelles et ses activités assez sporadiques.
- Le CSAG (Civil Society Advisory Group) :

Le Groupe Consultatif de la Société Civile (GCSC) auprès d'ONU Femmes est un espace d'échange et d'engagement permanent entre les représentants de la Société Civile sur des thématiques nationales en lien avec l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le premier

GCSC a été créé en 2012, puis a connu quelques dysfonctionnements. Une nouvelle équipe a été mise en place depuis 2019.

D'autres groupes de travail thématiques existent également dans le pays. C'est le cas du groupe de travail sur les VBG en lien avec la réponse humanitaire et piloté par le MINPROFF, UNFPA et ONU Femmes. Très récemment, un Comité interministériel et un Comité Technique sur les Statistiques de genre ont été créés et réunissent en leur sein les ministères sectoriels travaillant sur cette thématique. L'Institut National de la Statistique (INS) abrite également un Groupe de Travail Permanent sur les Statistiques de genre.

En marge de ces instances, des comités ad hoc existent tels que le comité national CEDEF ou encore le comité national sur la CSW. Seulement, ces instances fonctionnent de manière ponctuelle, notamment lors de la préparation des conférences internationales ou de la production d'un rapport périodique.

- Organisations de la Société Civile

32

L'État, conscient que la société civile reste un partenaire privilégié pour le développement a organisé ce secteur à travers les lois de 1990 sur les droits et libertés.

Les Organisations de la Société Civile (OSC), comprennent des associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales/nationales, qui détiennent un rôle accru pour faire avancer le chantier de l'égalité de genre au Cameroun. Intervenant sur plusieurs fronts (dialogue politique, plaidoyer, sensibilisation, mise en œuvre, rapports auprès des organes des traités et suivi de l'application des recommandations, etc.) et dans les différents champs de la vie nationale (gouvernance et participation politique, politiques publiques, paix et sécurité, éducation, santé, violences basées sur le genre, action humanitaire, autonomisation économique, accès au foncier, etc.), ces structures agissent pour impulser l'action, interpeller et collaborer avec l'Etat et le secteur privé. Leur réseautage aux mouvements sous régionaux, régionaux et mondiaux, connaît des avancées remarquables, laissant anticiper des retombées positives sur l'égalité entre les sexes.

A cet égard, les progrès du pays notamment en matière de participation politique, droits humains, entrepreneuriat, autonomisation économique,

et lutte contre la VBG, sont attribuables à l'action intensive et accrue des OSCs engagées dans la défense des droits des femmes. D'autres militent pour l'accès des femmes au foncier et au crédit. A date il n'existe pas une cartographie des OSC travaillant sur les questions de genre. Plusieurs réseaux et plateformes sectoriels sont tout de même mis en place et fonctionnels. C'est le cas du Réseau Africain des Femmes Leaders (AWLN) mis en place en décembre 2020, du GTOG (Groupe de travail Genre de la Société civile) qui s'occupe des questions de genre et du suivi des politiques publiques, de la plateforme de coordination des OSC travaillant sur les questions de genre dans la région du Sud-Ouest, du groupe de travail des femmes du Nord-Ouest et Sud-Ouest (NSOWT) sur les questions de femmes, paix et Sécurité ...

Malgré son dynamisme , la société civile camerounaise travaillant sur les questions de genre présente quelques faiblesses dont : les luttes d'influence, la faible organisation, le manque d'autonomie financière, rendant certaines enclines à être plus « *à l'écoute des avis et recommandations des partenaires financiers* » et à dévier de leur propre agenda, la neutralité souvent contestée, à tort ou à raison, des membres des OSCs vis-à-vis de la société politique, avec des risques de récupération des initiatives au service des intérêts d'une minorité, en dépit de l'existence de responsables de bonne volonté en leur sein, la fragmentation de la société civile qui affaiblit la portée de ses actions et concourt à la non considération de celle-ci dans les prises de décisions politiques. Bien qu'il existe plusieurs réseaux travaillant sur des thématiques connexes, il manque encore une plate-forme nationale solide et bien structurée autour des questions de genre.

MODULE 3 :
PROCESSUS D'INTEGRATION DE LA DIMENSION
GENRE DANS LA CHAINE DE PLANIFICATION,
PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI
EVALUATION AU CAMEROUN.



L'intégration du genre dans les politiques, programmes, stratégies et budgets cherche à réduire les inégalités et à créer des conditions pour l'égalité de chances et de traitement équitable des hommes et des femmes, tant au niveau de la participation aux processus de développement qu'au niveau du partage égal des bénéfices qui en découlent. Très souvent, on peut le faire à travers trois démarches:

- la mise en place d'actions spécifiques visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour corriger des distorsions et écarts qui existent déjà ;
- l'intégration de manière transversale de l'analyse genre dans toutes les étapes de la chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation ;
- la combinaison des deux précédentes, pour obtenir des résultats appréciables dans la réduction des écarts entre les hommes et femmes, les filles et garçons.

3.1 Principes de l'intégration transversale du genre dans la chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation (PPBS)

Quels que soient les objectifs ou les approches, la prise en compte du genre dans la chaîne PPBS repose sur les principes suivants :

- la représentativité des femmes en nombre et en qualité dans l'équipe de concertation ;
- la sensibilité des membres de l'équipe au genre ;
- la mise en relief des différences et les disparités liées au genre (entre les hommes et les femmes, les filles et garçons) ;
- une analyse des questions de genre doit donc toujours être effectuée;
- une volonté politique claire et une attribution de ressources appropriées pour l'intégration de la dimension de genre qui sont primordiales pour la concrétisation de ce projet;
- des efforts doivent être déployés pour assurer une participation équitable de la femme à tous les niveaux de prise de décisions;
- des mécanismes d'évaluation adéquats doivent être établis pour contrôler les progrès accomplis dans ce domaine.

3.2 Etapes de l'intégration transversale du genre dans la chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation

3.2.1 Directives pour l'intégration du genre dans les étapes de planification et de programmation

L'intégration de la dimension genre au niveau de la planification et de la programmation s'effectue en deux principales phases comme suit :

- Phase 1. la prise en compte du genre dans les activités préliminaires d'élaboration d'une politique, programme ou stratégie ;
- Phase 2. La prise en compte du genre dans les étapes d'élaboration d'une politique, programme ou stratégie.

➤ Phase 1. La prise en compte du genre dans les activités préliminaires d'élaboration d'une politique, programme ou stratégie

- Affirmer la volonté politique de l'initiative d'élaborer une politique, un programme, ou une stratégie sectorielle ;
- mobiliser des ressources ;
- mettre en place un comité technique de pilotage ;
- élaborer les termes de référence ;
- initier la réunion de cadrage et de lancement ;
- spécifier le rôle des acteurs.

Les outils recommandés

- La Matrice d'analyse des genres (MAG)

La matrice a quatre niveaux d'analyse (femmes, hommes, ménages et communauté) et quatre catégories d'analyse (changements possibles de main d'œuvre, de temps, de ressources et de facteurs socioculturels). Cette matrice doit être remplie par des femmes et des hommes de la communauté, non pas une seule fois mais régulièrement durant le programme ou projet de développement. Une fois que tous les facteurs de genre sont identifiés, et toutes les cases de la matrice remplies, les groupes doivent examiner chaque facteur et lui attribuer un signe :

- + (s'il concorde avec les objectifs du programme/projet) ;
- (s'il est contraire aux objectifs du programme/projet) ;

- ? (S'il est incertain).

On peut employer la MAG au stade de la planification pour voir si les effets de genre possibles sont souhaitables et concordent avec les buts du programme/projet, à l'étape de conception, quand les éléments de genre peuvent faire changer la conception du programme/projet, et durant le suivi et l'évaluation, pour obtenir une influence plus grande sur le programme/programme.

➤ **Phase 2 : La prise en compte du genre dans les étapes d'élaboration d'une politique, programme ou stratégie**

a) Etat des lieux et diagnostic du domaine sensible au genre

L'intégration d'une dimension transversale dans cette étape consiste à :

- conduire un diagnostic institutionnel ;
- développer des capacités ;
- évaluer les politiques passées et en cours ;
- consolider les rapports de diagnostic et de concertation ;
- déterminer les priorités du secteur ;

b) Formulation des choix stratégiques

c) Elaboration de programmes, plan d'actions prioritaires et modalités de suivi de la mise en œuvre

L'intégration d'une dimension transversale dans cette phase consiste à :

- Elaborer les programmes et plans d'action ;
- élaborer le mécanisme de suivi et évaluation ;
- rédiger le document de politique, programme, stratégie ;
- organiser des ateliers de validation ;
- faire approuver politiquement le document de politique, programme ou stratégie.

• L'outil recommandé

- **Les dix questions clés**

L'outil « *10 questions clés* » est un élément important de l'analyse socio-économique genre dans la mesure où il permet d'effectuer un diagnostic de la situation, de vérifier la véracité de l'appareil statistique

et informationnel disponible, de compléter cette analyse par les nouvelles données collectées et de les lier. Cet outil permet de répondre aux questions suivantes :

- 1- Qui fait quoi ? Pour qui ? (Activités)
- 2- Comment, (Moyens) ?
- 3- Qui possède, qui contrôle quoi ? (ressources)
- 4- Qui décide de quoi ? (pouvoir)
- 5- Qui est responsable de quoi ? (obligations)
- 6- Qui gagne quoi ? (revenus)
- 7- Qui dépense quoi ? (dépenses)
- 8- Qui a droit à quoi ? (droits, normes)
- 9- Qui jouit des bénéfices ?
- 10- Qui gagne ? Qui perd ? (effets, impacts)

Chacune de ces questions 1-6, 7, 10 est accompagnée de deux autres questions: Pourquoi et Avec qui ? ou pourquoi et de qui (6, 8, 9,10) ?

Étape 1: Essayer de répondre aux 10 questions. Relever les lacunes et insuffisances de données et d'indicateurs. Évaluer des méthodes rapides d'avoir certains indices sur la question.

Étape 2: Examiner les liens entre ces questions destinées aux populations cibles, les femmes, les hommes, les garçons et les filles ainsi que celles relatives aux liens régissant les relations au sein même de ces cibles, prises séparément.

Cette étape est souvent réalisée à l'aide de l'outil « **arbre à causes** », plus général et systémique, qui présente également l'avantage de déterminer et de hiérarchiser les causes d'un problème.

Étape 3: Évaluer les disparités entre les femmes et les hommes sur ce profil d'activités – ressources différenciées par sexe.

Étape 4: Déterminer les relations entre femmes et hommes dans ce contexte précis : Qui est responsable de quoi, comparé à qui gagne quoi et qui a droit à quoi? Quelle sera la décision ? Et évaluer la nature de ces relations.

Tableau 1 : Synthèse des éléments clés de prise en compte du genre dans les phases de planification et de programmation

N°	Étapes / Sous étapes	Description	Directives et points d'entrée du genre	Pointage pour vérifier l'égalité et l'équité entre les sexes dans la planification et programmation
		<p align="center">1-Activités préliminaires</p> <p>L'étape préliminaire ou Etape 0 porte sur activités préparatoires à l'élaboration d'une politique, d'un programme ou d'une stratégie. Les différentes activités préliminaires portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la mise en place du cadre institutionnel et des organes de travail (Comité de pilotage, Cellule opérationnelle) ; -l'identification des parties prenantes et définition de leur l'implication ; -l'identification et évaluation des sources de données et d'informations ; -l'identification des données sociodémographiques ; -la planification du processus d'élaboration de la politique, programme ou stratégie ; -l'évaluation des coûts et planification des décaissements ; -la collecte et synthèse des documents de veille ; -la collecte et synthèse des documents de suivi- évaluation des programmes récents et en cours aux trois niveaux de l'Etat (Administration centrale, Organisations sous-tutelle, CTD), au niveau du secteur privé et éventuellement de la société civile ; -la rédaction des termes de référence ; -les réunions du Comité de pilotage. 	<p>L'intégration du genre à cette phase consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Impliquer les différents acteurs travaillant sur les questions de genre dans la mise en place du cadre institutionnel prévu ; notamment le MINPROFF, les OSC, les consultants, les Partenaires Techniques et Financiers... ; -identifier et évaluer les sources de données et d'information nationales et internationales relatives au genre ; - intégrer les objectifs et les résultats liés à la prise en compte du genre dans les termes de référence -assurer une participation significative des hommes et femmes aux rencontres et réunions d'échanges - prévoir le budget pour les activités spécifiques que nécessite la prise en compte du genre <p>NB : Il est indispensable de déterminer les éléments pertinents (participation effective, rôles et responsabilités partagés, considération des besoins spécifiques) relatifs au genre à prendre en compte dans le secteur et s'assurer de l'existence des ressources, notamment la présence de personnes maîtrisant le genre dans l'équipe chargée de l'élaboration du document de politique, programme, stratégie ou son assistance par une personne ressource en genre.</p> <p>Les sources de données et d'informations pouvant être exploitées sont notamment la Politique Nationale Genre, les rapports d'Enquêtes Démographiques Santé (EDS), la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), les documents d'orientations et plans d'actions de programmes de pays des partenaires techniques financiers.</p>	<p>Se poser les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -existe-t-il des expertises en genre au sein de l'équipe ? -Existe-t-il des données sur le genre ou ventilées par sexe ? -ces données sont-elles exploitées ou alors on se limitera à une analyse agrégée selon le sexe donc neutre ; -les termes de référence du processus intègrent-ils les pré-occupations de genre ? -les hommes et les femmes sont-ils impliqués et participent activement aux réunions et rencontres ? -des ressources spécifiques sont-elles prévues pour les aspects genre ?

2-Principales étapes d'élaboration de la politique, programme, ou stratégie

<p>Cette phase consiste à faire une analyse de la situation et de déterminer les problèmes majeurs, les enjeux sous-jacents et les défis à surmonter. Les activités portent sur :</p> <p>Etat des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Délimitation du domaine et -Segmentation en composantes verticales et transversales ; -description de la situation actuelle (des bénéficiaires ou cibles en tenant compte des inégalités de genre, de l'offre dans le domaine, des facteurs externes significatifs). <p>Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evaluation des programmes récents et en cours (toutes paternités : secteur public, secteur privé, société civile) ; -analyse des problèmes et détermination des enjeux et défis significatifs pour l'avenir 	<p>L'intégration du genre à cette phase consiste à : Etablir la situation des hommes et des femmes, des filles et des garçons dans le secteur ou domaine de la politique, programme ou stratégie. Il s'agit précisément de faire une photographie du genre dans le secteur/domaine. Pour cela, il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> -établir clairement la relation entre la dimension genre et le secteur/domaine ; -collecter les données désagrégées par sexe pour différents secteurs -réaliser une analyse genre des problèmes majeurs atouts, contraintes et tendances lourdes de développement ; -identifier les actions de promotion de l'égalité de genre qui peuvent faire l'objet d'une planification dans les programmes, actions, activités et tâches des départements ministériels concernés. -faire une revue des actions menées en matière de genre dans le secteur/domaine; -identifier les préoccupations liées au genre dans le secteur/domaine ainsi que leurs causes et effets ; -mettre en exergue le cas échéant la dimension genre dans les enjeux et défis du secteur/domaine. -recueillir les besoins spécifiques des femmes et des hommes, les préoccupations fondamentales du genre en relation avec le domaine -Rechercher les causes des problèmes en tenant compte des facteurs pouvant expliquer certaines inégalités entre hommes et femmes ; -S'appuyer sur les statistiques et indicateurs ventilés par sexe dans le secteur concerné et de les analyser pour déterminer les enjeux et défis à relever. <p>Il s'agit dans ce cas de collecter le maximum d'informations pour mieux appréhender les parties prenantes (bénéficiaires et intervenants), de cerner les différences entre les femmes et les hommes, d'analyser</p> <p>les rapports femmes/hommes, et à l'exécution la politique, programme, stratégie?</p>	<p>Se poser les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quelles couches de la population sont desservies par la politique, programme ou stratégie (femmes seulement, hommes seulement, hommes et femmes, autres couches)? -de quelles informations dispose-t-on déjà au sujet de chaque groupe de population, et des femmes en particulier? -a-t-on réuni des informations au sujet des travaux des femmes et des hommes dans le ménage et la communauté? Est-ce qu'elles sont pertinentes et suffisantes pour les buts de la politique, programme, stratégie? -Y a-t-il eu des consultations avec les personnes dont l'existence sera touchée par la politique, programme, stratégie, et s'est-on occupé des femmes à ce propos? -Est-ce que des femmes participent, à tous les niveaux, à la planification
<p>2.1 Etat des lieux et Diagnostic du domaine</p>		

	<p>2.2 Formulation des choix stratégiques</p>	<p>-Les défis à relever, constituent les fondements des choix stratégiques qui doivent être opérés au cours de la phase 2.</p> <p>-ces choix se trouvent au cœur du processus d'élaboration du document de politique, programme ou stratégie, parce qu'ils se définissent comme des réponses aux problèmes majeurs identifiés lors de l'état des lieux.</p> <p>-ils doivent devenir l'expression des engagements des pouvoirs publics pour apporter des solutions à ces problèmes ou tirer avantage des opportunités identifiées.</p> <p>-en outre, ils doivent être cohérents avec la Vision de la nation sur son développement, les orientations et les priorités à moyen terme définies pour le domaine concerné dans la SND 30.</p> <p>Les activités ici portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'identification et structuration de l'ensemble des objectifs désirés ; -la synthèse des orientations politiques et stratégiques déjà édictées ; -la déclinaison d'une vision à long terme pour le domaine ; -la formulation des options stratégiques possibles à soumettre à la décision politique ; -le développement de la stratégie pour chaque option stratégique retenue (identification et justification des axes stratégiques, formulation des objectifs intermédiaires et de sextants, formulation de spistes d'actions, des spécificités de genre, zones, des partenariats prendre en compte, etc.). 	<p>L'intégration du genre à cette phase consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la prise en compte des orientations stratégiques ; -faire des recommandations pour l'amélioration de la qualité de l'intégration du genre dans la planification sectorielles ; En principe, il faut intégrer le genre dans les choix stratégiques. -mais il peut arriver les problèmes d'une dimension transversale donnée n'occupent pas forcément une place importante parmi ceux identifiés pour le secteur/domaine. Par conséquent, la formulation des objectifs et des choix stratégiques d'un secteur/domaine pourrait ne pas faire ressortir les questions liées à la dimension transversale en question. Cela n'exclut pas que celles-ci soient prises en compte au niveau opérationnel. -ainsi, intégrer la dimension genre à cette étape le cas échéant consistera : -soit à intégrer la variable genre dans l'option stratégique (Exemple : Améliorer la participation équitable des hommes et des femmes dans les instances de prise de décision au Cameroun) ; -soit à formuler des objectifs spécifiques du secteur/domaine adressant les préoccupations de la dimension transversale concernée (Exemple : Améliorer la scolarisation de la jeune fille dans les ZEP) ; -soit à définir des pistes d'actions relatives à la dimension genre. Ces pistes d'action doivent avoir pour ancrage les principaux documents d'orientation de la Politique Nationale Genre. 	<p>Se poser les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La conception de la politique, du programme ou de la stratégie du secteur a-t-elle pris en compte adéquatement la dimension genre dans les orientations stratégiques ? - les objectifs poursuivis par la politique, le programme ou la stratégie sont-ils genre sensibles ? -la politique, le programme ou la stratégie du secteur est-elle adaptée aux besoins et capacités identifiés des partenaires et bénéficiaires ?
--	--	--	--	--

3.2.2 *Intégration du genre dans l'étape de Budgétisation*

La budgétisation sensible au genre signifie l'introduction d'un outil d'analyse genre dans le processus de programmation et d'exécution du budget. L'objectif étant d'élaborer des budgets qui favorisent activement l'égalité femmes-hommes.

➤ **Caractéristiques des budgets genre**

- Les budgets genre ne sont pas des budgets formulés séparément pour les femmes et les hommes ;
- les budgets genre sont des budgets qui répondent aux besoins de tous les secteurs de la population, femmes et hommes, en prenant en compte de façon explicite la position désavantagée des femmes ;
- les budgets genre permettent de promouvoir l'équité et l'efficacité des politiques et des programmes de développement.
- la budgétisation genre est le processus qui permet de montrer quel pourcentage d'un budget national bénéficie aux femmes et aux hommes. Ce processus permet de voir si le budget contribue à l'égalité entre femmes et hommes.
- la budgétisation genre vise l'allocation de ressources pour améliorer la situation des femmes et contribuer à l'égalité entre femmes et hommes.
- le processus des budgets genre est pertinent au niveau local/municipal, régional ou national. Il est aussi applicable au niveau des programmes/projets dans les organisations.

➤ **Analyse genre des budgets**

- L'analyse genre des budgets cherche à savoir « combien, pour qui, comment et avec quels effets » ? ;
- l'analyse genre des budgets permet d'identifier des manques et des décalages entre l'accès des femmes et celui des hommes aux ressources publiques. Elle permet aussi de vérifier que la distribution des ressources publiques est définie en fonction de leurs besoins respectifs.
- l'objectif est de redéfinir les priorités et d'allouer des ressources qui répondent aux besoins de tous les secteurs de la population, femmes et hommes, en prenant en compte de façon explicite la position désavantagée des femmes.
- l'analyse genre des budgets par des chercheurs indépendants, la

société civile et des institutions gouvernementales est indispensable pour appuyer une société plus démocratique, ouverte et participative, dans laquelle les processus gouvernementaux sont transparents et les décideurs s'engagent à rendre des comptes à la population, femmes et hommes.

- l'analyse genre des budgets est un enjeu politique (transparence, responsabilisation, gouvernance).

➤ **Comment intègre-t-on le genre dans le budget ?**

Ce processus passe par quatre étapes :

- Phase 1 : Activités préparatoires ;
- Phase 2 : Cadrage macro-économique et budgétaire à moyen terme et programmation triennale des dépenses ;
- Phase 3 : Préparation détaillée du budget et des documents budgétaires

➤ **Phase 1 : Activités préparatoires**

- La revue des activités des programmes ;
- la revue des projets d'investissements publics ;
- la performance des programmes ;

➤ **Phase 2 : Cadrage macro-économique et budgétaire à moyen terme et programmation triennale des dépenses**

- Elaboration et finalisation du CDMT ;
- la circulaire présidentielle sur la préparation du Budget ;
- le débat d'orientation budgétaire
- les consultations publiques avec les acteurs économiques et les organisations de la société civile
- la tenue des conférences élargies de programmation budgétaire et de performance

➤ **Phase 3 : Préparation détaillée du budget et des documents budgétaires**

➤ Phase 4 : Finalisation et d’approbation du projet de loi de finances

• Quelques outils recommandés

Outil 1 : Évaluation de la sensibilité au genre des politiques

Cet outil permet d’évaluer l’impact réel ou probable sur les relations entre les femmes et les hommes des programmes et stratégies définis dans les plans de développement. La répartition des ressources budgétaires respecte-t-elle les engagements politiques en matière d’égalité entre les hommes et les femmes ? Il s’appuie essentiellement sur la mise à nu et l’illustration des questions de genre explicites et implicites dans un secteur donné afin d’analyser les ressources en conséquence comme suit :

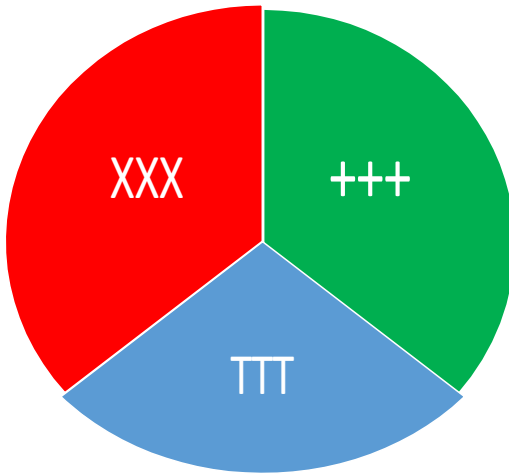
- analyser la situation des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans une collectivité donnée ;
- évaluer le niveau de réponse des politiques à la des enjeux genre analysés ;
- évaluer si les ressources budgétaires sont adaptées à la mise en œuvre de politiques réellement en phase avec la problématique hommes-femmes ;
- surveiller les postes de dépenses à court terme, afin de vérifier la manière dont les fonds sont réellement utilisés et les politiques et programmes mis en œuvre ;
- évaluer les retombées ou conséquences éventuelles des dépenses à long terme.

Outil 2 : Analyse ventilée par sexe de l’incidence des dépenses publiques

Cet outil vise à évaluer dans quelle mesure les différents groupes d’individus « bénéficient » des dépenses dans le domaine des services publics. Il cherche à évaluer la distribution des ressources budgétaires entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, en estimant les coûts

unitaires d'un service donné et en calculant le degré d'utilisation de ce service par chacun de ces groupes. Cette tâche s'avère, pour ainsi dire, impossible dans de nombreux pays. D'une manière générale, la masse critique d'informations nécessaire aux niveaux local, infranational et national peut faire défaut. Lorsqu'elle est disponible, il n'est pas certain qu'elle soit suffisamment désagrégée.

➤ **Diagramme de contrôle global de la budgétisation sensible au genre**



XXXXX	Part du budget touchant les femmes et filles
+++++	Part du budget touchant les hommes et garçons
TTTT	Part genre neutre

Le diagramme ci-dessus simule la configuration d'un budget sensible au genre. Il représente l'affectation des fonds tenant compte des besoins spécifiques des femmes, des hommes et des filles et garçons. Les arbitrages budgétaires doivent pour édifier, à la lumière de ce diagramme, le niveau de prise en compte des femmes dans la ventilation des budgets des administrations à tous les niveaux.

Tableau 2 : Synthèse de la prise en compte du genre dans le processus budgétaire

N°	Étapes /Sous étapes	Description	Directives et points d'entrée du genre	Pointage pour vérifier l'égalité et l'équité entre les sexes dans la planification et programmation
1.	<p data-bbox="245 1102 346 1517">Phase préparatoire</p>	<p data-bbox="245 1102 382 1517">Etat des lieux sur les réalisations antérieures et les projections en vue de l'élaboration du projet de Loi de finances (PLF).</p> <p data-bbox="382 1102 458 1517">Elle consiste en :</p> <p data-bbox="458 1102 663 1517">a) La revue des activités des programmes</p> <p data-bbox="663 1102 948 1517">La revue des activités est conduite par les responsables de programmes et les contrôleurs de gestion. Elle vise à :</p> <ul data-bbox="948 1102 1004 1517" style="list-style-type: none"> -apprécier la pertinence et la cohérence des activités avec les objectifs des programmes et les objectifs stratégiques -examiner le réalisme des activités budgétées -identifier les activités à programmer ou à reprogrammer dans les CDMT des organes constitutionnels, des départements ministériels et autres entités publiques -apprécier l'opportunité d'inscription dans les CDMT et dans les budgets des ministères et des institutions, de nouvelles activités en vue de prendre en compte les changements des orientations stratégiques. <p data-bbox="1004 1102 1122 1517">b) La revue des projets d'investissements publics</p> <p data-bbox="1122 1102 1189 1517">Elle a pour but d'améliorer la formulation, le financement et l'exécution des projets d'investissement public. Il s'agit en somme de :</p>	<p data-bbox="245 693 293 1102">La prise en compte du genre dans cette phase consiste à :</p> <ul data-bbox="293 693 470 1102" style="list-style-type: none"> -Intégrer les objectifs et les résultats liés à la prise en compte du genre dans les termes de référence -assurer une participation significative des hommes et femmes aux rencontres et réunions d'échanges -prévoir le budget pour les activités spécifiques que nécessite la prise en compte du genre -l'analyse budgétaire sexospécifique (première étape) consiste en une vision globale qui permet d'analyser l'impact du budget sur les différentes catégories de la population. Commencer par le vécu des populations ; -à partir de cette analyse et de ces constatations, choisir les priorités publiques autrement dit et décider d'impliquer les populations dans cette prise de décision. - décider des résultats à atteindre par rapport aux moyens et ressources disponibles et susceptibles d'être mobilisés dans un horizon précis et déterminer les actions à entreprendre pour atteindre ces résultats. -S'assurer de l'efficience des moyens et de l'efficacité des choix, ceux-ci devant 	<p data-bbox="245 100 293 693">Se poser les questions suivantes :</p> <ul data-bbox="293 100 1122 693" style="list-style-type: none"> -quelle est la procédure suivie ? -quel est le type de système budgétaire utilisé : processus budgétaire orienté vers les ressources, processus budgétaire orienté vers les résultats ou l'efficacité, cadres de dépenses à moyen terme ? (Tenir compte des réformes en cours ou envisagées) -qui sont les personnes concernées ? -qui s'occupe de la coordination ? -quelles sont les possibilités de pression et de négociation pour l'intégration d'une perspective de genre ? -les personnes habituellement impliquées dans la planification et la préparation du budget disposent-elles de l'expertise prenant en compte le genre nécessaire ? -cette expertise prenant en compte le genre est-elle prise en compte dans la planification et la préparation du budget ? -les objectifs spécifiques au genre ont-ils été identifiés ? -ces objectifs ont-ils été traduits en indicateurs objectivement vérifiables ? -dans quelle mesure les données habituellement utilisées sont-elles ventilées par sexe dans la planification et la préparation du budget ? -quelles sont les données ventilées par sexe pertinentes qui ne sont pas habituellement utilisées, mais sont disponibles et accessibles ? -quels sont les outils et méthodes disponibles et applicables pour le type particulier de système

		<p>-vérifier la maturation de nouveaux projets d'investissement public en vue de l'éligibilité de leur inscription au CDMT et dans le budget de l'exercice N+1</p> <p>-élaborer un rapport de revue qui sera transmis au MINFI et MINEPAT.</p> <p>c) La performance des programmes Elle permet de faire le point de l'atteinte des objectifs fixés en année N-1 en vue de dégager des écarts et de proposer des mesures correctives permettant d'optimiser le pilotage du programme au cours de l'année N+1. C'est le bilan de la performance du programme en lien avec l'exécution du budget, la comparaison des résultats aux prévisions et la préparation de nouvelles orientations pour l'atteinte des objectifs prévus.</p>	<p>tenir compte des besoins des populations et être équitables.</p>	<p>budgetaire utilisé (par exemple, politique d'évaluation prenant en compte le genre, cadre de performance fonctionnel, cadre de politique économique à moyen terme prenant en compte le genre, évaluation ventilée par sexe par les bénéficiaires) ?</p> <p>-la perspective de genre est-elle intégrée dans le document budgétaire officiel ?</p> <p>-Comment mettre en œuvre l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.</p>
<p>2.</p>	<p>Phase de cadrage macroéconomique et budgétaire à moyen terme</p>	<p>L'élaboration, l'actualisation et la finalisation du projet de cadrage macroéconomique et du projet de cadrage budgétaire à moyen terme, relève d'un comité de cadrage macroéconomique et budgétaire dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par un texte particulier du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. L'élaboration CDMT relève des organes constitutionnels des départements ministériels et des autres entités publiques. Cette phase comprend :</p> <p>-Les projections triennales initiales des dépenses qui visent à présenter au début</p>	<p>La prise en compte du genre dans cette phase consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -s'assurer de la prise en compte du genre dans la trajectoire des finances publiques dans le moyen terme. -L'élaboration et la finalisation du CDMT, s'assurer que les allocations budgétaires futures des programmes et actions des ressources permettent de combler progressivement les gaps entre femmes/ filles et hommes/garçons en fonction des priorités nationales et sectorielles et en parfait alignement avec les orientations de la PNG. 	

	<p>de l'année N, l'évolution sur 3 ans des organes constitutionnels, des départements ministériels et autres entités publiques</p> <p>-L'élaboration du cadrage macro-économique</p> <p>Dans cette phase, la Direction Générale de l'Économie élabore les estimations macro-économiques pour l'année en cours, en relation avec l'Institut National de la Statistique. Elle effectue ensuite les projections pour les prochaines années au moins trois ans), estimant les grandes tendances en matière de croissance économique. Ces projections sont basées sur les estimations de l'année en cours et les grandes orientations du Gouvernement en matière de politique économique et Sociale. La croissance économique fixée dans le cadrage macro-économique permet d'effectuer les prévisions de recettes fiscales qui sont ensuite examinées avec les Régies Financières.</p> <p>-La validation du cadrage macro-économique</p> <p>Cette phase permet au Gouvernement de marquer son adhésion à l'image projetée de la situation macro-économique. Le Gouvernement peut apporter des ajustements ou donner de nouvelles</p>	<p>-intégrer des instructions claires concernant la BSG dans la circulaire présidentielle sur la préparation du Budget et ne pas se limiter aux orientations stratégiques générales et non contraignantes.</p> <p>-Intégrer une section sur la BSG et les ressources allouées aux programmes sensibles au genre dans du débat d'orientation budgétaire</p> <p>-Veiller à la cohérence entre la politique budgétaire dans le moyen terme et la PNG</p> <p>-Intégrer un point d'échange sur le genre lors des consultations publiques avec les acteurs économiques et les organisations de la société civile au cours du processus budgétaire</p> <p>-Faire de la prise en compte du genre dans les demandes d'allocations un critère de négociations. Ceci passe notamment par la vérification que les propositions des ministères respectent les instructions contenues dans la circulaire présidentielle sur la préparation du Budget.</p>	
--	--	---	--

3.	Phase de préparation détaillée du budget et des documents budgétaires	<p>Suite à la notification des plafonds de dépenses annuels, les organes constitutionnels les départements ministériels et les entités publiques, procèdent à la préparation de leur projet de budget, et de leur projet de performances annuelle (PPA), accompagnés des projets de RAP de l'année N-1</p> <p>C'est l'étape au cours de laquelle le Gouvernement approuve les choix de dépenses et le niveau de ressources mobilisables. Cette validation ouvre ainsi la voie à la répartition des enveloppes entre les Ministères, Institutions et Collectivités Décentralisées.</p> <p>La détermination des enveloppes budgétaires consiste à traduire les objectifs globaux définis dans le cadrage budgétaire en objectifs sectoriels.</p> <p>Les crédits budgétaires sont alloués aux Ministères, Institutions et Collectivités Décentralisées en tenant compte :</p>	<p>Selon l'optique genre, l'esquisse budgétaire pourrait être présentée en quatre catégories de dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les allocations budgétaires visant expressément les femmes et les filles. Il faudrait veiller à ce que les questions de genre soient prises en considération par tous les ministères dans tous les programmes et dans l'allocation des ressources correspondantes ; -Les allocations budgétaires visant expressément les hommes et les garçons ; -Les allocations globales examinées en fonction de leur impact genre en déterminant dans quelle mesure elles répondent aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes, des filles et des garçons ; -Les allocations visant à promouvoir l'égalité des sexes dans les services publics. <p>Au cours des conférences budgétaires, l'examen des enveloppes sectorielles peut se baser sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les lignes directrices qui explicitent l'intégration de l'analyse genre dans les projets et visent l'adaptation des actions proposées aux choix stratégiques et prioritaires sensibles au genre ; -L'attribution des enveloppes suffisantes aux mécanismes et aux instances chargés de la problématique genre (départements ministériels, commissions, points focaux 	<p>Se poser les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quelle est la procédure suivie ? -Quel est le type de système budgétaire utilisé : processus budgétaire orienté vers les ressources, processus budgétaire orienté vers les résultats ou l'efficacité, cadres de dépenses à moyen terme ? (Tenir compte des réformes en cours ou envisagées) -Qui sont les personnes concernées ? -Qui s'occupe de la coordination ? -Quelles sont les possibilités de pression et de négociation pour l'intégration d'une perspective de genre ? -Les personnes habituellement impliquées dans la planification et la préparation du budget disposent-elles de l'expertise prenant en compte le genre nécessaire ? -Cette expertise prenant en compte le genre est-elle prise en compte dans la planification et la préparation du budget ? -Les objectifs spécifiques au genre ont-ils été identifiés? -Ces objectifs ont-ils été traduits en indicateurs objectivement vérifiables ?
----	---	--	---	--

<p>Phase de préparation détaillée du budget et des documents budgétaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • du niveau des crédits mis à leur disposition au cours de la gestion précédente ; • du niveau de consommation des crédits attribués au cours de la gestion précédente ; • des opérations nouvelles mises à leur charge par décisions du Conseil des Ministres, par d'autres assemblées décisionnaires ou des engagements pris avec les partenaires au développement et sociaux; <p>-La lettre de cadrage du Premier Ministre communique aux Ministères, Institutions et aux Collectivités Décentralisées les enveloppes budgétaires qui leur sont allouées. Ces enveloppes budgétaires sont ensuite réparties par ces acteurs selon leurs propres besoins qui tiennent compte elles-mêmes des orientations données par le Gouvernement. Ces priorités doivent être contenues dans les enveloppes communiquées. Les besoins complémentaires non couverts par ces dotations peuvent être exprimés. Ces besoins feront l'objet d'un examen lors des conférences budgétaires.</p> <p>Les conférences budgétaires, permettent d'examiner les propositions de répartition des enveloppes réalisées par les Ministères, Institutions et Collectivités Décentralisées. Elles ont pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de vérifier le respect des orientations données dans la lettre de cadrage du Premier Ministre ; • de s'assurer que toutes les unités administratives sont dotées (y compris les structures nouvellement créées) ; • de s'assurer de la prise en compte des engagements antérieurs non encore dénoués (exemple : reliquat marché, DENO) ; • de s'assurer que les opérations ponctuelles (achats d'ordinateurs, de meubles...) de la gestion précédente ne sont pas systématiquement reconduites ; 	<p>-La perspective de genre est-elle intégrée dans le document budgétaire officiel ?</p> <p>-Comment mettre en œuvre l'intégration</p> <p>perspective de genre dans le processus budgétaire.</p>
--	--	--

4.	Phase de finalisation et d'approbation du projet de loi de finances	<p>• d'analyser les justifications des demandes éventuelles de crédits complémentaires.</p> <p>Au terme des conférences budgétaires, la Direction Générale du Budget et des Finances fait une synthèse des demandes complémentaires et effectue des modifications appropriées lors des arbitrages. Ceci permet d'arrêter les montants des crédits alloués à l'ensemble des structures. Un avant-projet de Budget est alors édité et présenté au Ministre en charge du Budget. Celui-ci, après un arbitrage, arrête le niveau global du projet de budget qui est ensuite soumis à l'approbation du Conseil des Ministres.</p> <p>Les documents produits lors de la phase précédente, sont examinés au cours du conseil de cabinet en vue de leur adoption avant leur transmission à la présidence de la République pour suite de la procédure législative. L'adoption du projet de Budget par le Conseil des Ministres marque la fin de l'intervention du Pouvoir Exécutif dans le processus d'élaboration du Budget. Le projet de Budget ainsi validé est transmis à l'Assemblée Nationale pour son adoption.</p> <p>Le projet de Budget est examiné et voté au niveau de l'Assemblée Nationale suite à une présentation faite par le Ministre des Finances. Cette caution du pouvoir législatif confère au Budget la dénomination de « Loi de Finances de l'année ». La loi de finances de l'année ainsi élaborée est promulguée par le Président de la République et rendue exécutoire. Elle peut être modifiée par une Loi de Finances Rectificative.</p>	<p>A ce niveau, la prise en compte du genre sera appréciée à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Au niveau du Conseil de cabinet relatif à l'examen et à l'adoption du projet de Loi des finances et des documents et annexes prévus -Au niveau du parlement lors de l'adoption de la Loi des finances. Dans cette étape les membres de la Commission des finances et ceux travaillant sur les questions de genre au parlement (Assemblée Nationale et Sénat) peuvent demander au gouvernement de revoir le projet de Loi s'ils ne sont pas satisfaits de son caractère genre sensible. 	<ul style="list-style-type: none"> -Quelle est la procédure suivie ? -Qui sont les personnes concernées ? -Quelles sont les possibilités de pression et de négociation pour l'intégration d'une perspective de genre ? -Les personnes impliquées dans l'adoption du budget disposent-elles d'une expertise prenant en compte le genre (si possible fournie par des commissions parlementaires spécifiques) ? -Quels sont les méthodes, outils et résultats d'analyses précédentes disponibles pour les personnes impliquées dans l'adoption du budget ? -La perspective de genre est-elle intégrée dans le document budgétaire officiel ?
----	---	--	---	---

Clés pour la réussite de la planification et de la budgétisation sensible au genre⁵

1. Volonté politique et optimisation des opportunités offertes par les changements politiques en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
2. Définition d'une vision stratégique en faveur de l'égalité hommes-femmes ;
3. Nécessité d'un travail systématique et constant, reposant sur des ressources suffisantes en termes de méthodes, d'instruments et d'expertise ;
4. Importance de l'engagement de la société civile pour des activités de suivi et de plaidoyer ;
5. Importance de la participation des femmes aux débats et à la prise des décisions budgétaires
6. Collaboration effective et étroite entre les Ministères des Finances et de la Planification et les mécanismes nationaux de promotion de la femme : les Ministères des Finances doivent être sensibilisés à l'importance de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes dans l'élaboration de la politique économique et l'établissement du budget ; ils doivent jouer un rôle de leadership; il y a lieu de sensibiliser les mécanismes nationaux de promotion de la femme sur leur rôle dans la gestion des finances publiques pour la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes ; l'absence d'un véritable dialogue entre le Ministère des Finances, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, les coordonnateurs pour les questions d'égalité au sein des ministères d'exécution et les organisations de femmes constitue un obstacle majeur à la mise en place de budgets sensibles au genre ;
7. Implication active des parlementaires : les organes législatifs doivent veiller à ce que les engagements pris en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme soient intégrés dans le budget ; si le gouvernement est celui qui devra, en dernier ressort, intégrer le genre dans les critères qui régissent la répartition des fonds, il incombe au pouvoir législatif de demander des comptes à l'exécutif sur ce qu'il convient de faire pour supprimer les inégalités ; l'interaction de tous ces acteurs dans un processus hautement politique, qui questionne le fondement même des structures de pouvoir, est essentielle dans ce processus à long terme ;
8. Engagement des donateurs bilatéraux et multilatéraux et des organismes de recherche pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
9. Disponibilité d'informations quantifiées sur les situations réellement vécues par les femmes et les hommes, leurs perceptions différenciées et leur contribution économique et sociale ; ceci nécessite l'élaboration d'un système de données ventilées par sexe, détaillées, fiables et actualisées ;
10. Élaboration d'indicateurs soucieux de l'égalité des sexes permettant le suivi et l'évaluation de la gestion des finances publiques ;
11. Renforcement des capacités en matière de planification et de budgétisation sensible au genre des acteurs intervenant tout au long du processus d'élaboration, d'exécution, de contrôle et de suivi du budget et des politiques publiques ; il est nécessaire d'institutionnaliser les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités et de mener des campagnes d'information sur ce type de planification et de budgétisation ; une bonne connaissance des données techniques et statistiques est cruciale tant pour assurer la crédibilité de l'initiative que pour mobiliser les décideurs ; si les ateliers visant à démystifier le budget sont indispensables aux défenseurs de la cause des femmes, il est vital de les compléter par des sessions de formation en vue de sensibiliser les hauts fonctionnaires de l'État sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes , ainsi que sur l'importance des ressources pour la réduction de ces inégalités.

3.2.3 Intégration du genre dans l'étape du Suivi / Evaluation

- Elaboration du dispositif de mise en œuvre et de Suivi / évaluation;
- Les indicateurs de suivi-évaluation sensibles au genre.

Tableau 3 : Exemple d'indicateurs sensibles au genre

Objectif du projet	Amélioration de la participation des femmes et des hommes au marché du travail et dans les domaines de formation
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du nombre de bénéficiaires femmes dans le projet ✓ augmentation du pourcentage d'entreprises qui améliorent le niveau de qualification de leur personnel féminin ou qui accueillent des publics féminins dans les secteurs non habituels
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des disparités en matière de recrutement pour les femmes bénéficiaires du projet ✓ réduction des disparités ou amélioration de l'égalité dans les qualifications professionnelles des femmes et des hommes par niveau et secteur professionnel après la mise en œuvre du projet ✓ meilleure prise en compte du statut des conjoint(e)s de travailleurs indépendants
Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversification des choix professionnels des femmes dans la formation et dans l'emploi ✓ moins de travail à temps partiel ou atypique et moins d'emplois précaires pour les femmes ✓ pourcentage d'insertion significatif ou de promotion des femmes après la qualification dans des postes / d'encadrement

On distingue deux types d'indicateurs de genre :

- Les indicateurs désagrégés par sexe / catégorie (Ce sont les indicateurs utilisés habituellement, mais que l'on décompose par sexe ou groupe d'intérêt) ;
- les indicateurs spécifiques pour mesurer la réduction des inégalités de genre/ l'amélioration de la situation (empowerment) du groupe marginalisé (femmes...) et l'amélioration de sa participation.

Exemples d'indicateurs quantitatifs pour évaluer l'augmentation du pouvoir économique des femmes

- *Evolution des taux d'activités / emploi / chômage des hommes et des femmes.*
- *Evolution du temps consacré par les hommes et les femmes à certaines activités, notamment à caractère reproductif (partage plus important des tâches non rémunérées au sein du ménage, comme le soin des enfants).*
- *Différence entre les salaires moyens des hommes et ceux des femmes.*
- *Evolution dans la part de ressources (terre, logements, bétail...) possédées et contrôlées par les femmes par rapport aux hommes.*
- *Augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction.*
- *Augmentation du nombre de femmes ayant accès au micro-crédit.*

54

Exemples d'indicateurs qualitatifs pour évaluer l'augmentation du pouvoir économique des femmes

- *Amélioration de l'autonomie économique des femmes.*
- *Augmentation des opportunités économiques offertes aux femmes.*
- *Amélioration de la position des femmes au sein du foyer (rôle dans la prise de décision).*
- *Nature des décisions prises de façon indépendante par les femmes.*
- *Amélioration de la mobilité des femmes.*
- *Augmentation de la confiance des femmes (entrepreneuriat) / Prise de conscience de leurs potentialités.*
- *Evolution de la perception, par les hommes et par la communauté, des femmes en tant qu'actrices économiques (travail salarié des femmes hors du foyer, implication des femmes dans des activités commerciales...).*
- *Evolution au sein du ménage concernant le contrôle des revenus / usage des revenus supplémentaires*
- *générés par les femmes (décision concernant les dépenses...).*

Tableau 4 : Récapitulatif de la prise en compte du genre dans le dispositif de suivi-évaluation


N°	Etapas / Sous étapes	Description	Points d'entrée du genre
1.	<p>Le suivi vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -offrir aux décideurs et aux principales parties prenantes une rétro information régulière et des indications précoces sur les progrès ou l'absence de progrès dans l'obtention des résultats intermédiaires recherchés. -de déceler la performance ou la situation réelle par référence à ce qui était prévu ou attendu selon des normes prédéterminées. -formuler des recommandations et mesures correctives à l'issue de la collecte et l'analyse des données relatives aux processus et aux résultats d'un programme. <p>L'évaluation quant à elle est une opération ponctuelle et limitée dans le temps qui vise à apprécier de manière systématique et objective le niveau de performance, de performance et de succès d'une politique, d'une stratégie, d'un programme, d'un projet ou d'une action en cours ou achevé. L'évaluation est entreprise de manière sélective pour répondre à des questions spécifiques qui guideront les décideurs et/ ou les administrateurs. Elle fournit également des informations qui détermineront si les hypothèses de départ utilisées dans l'élaboration des programmes étaient valides, ce qui a donné ou non des résultats et pourquoi. L'évaluation vise habituellement à déterminer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, l'impact, la visibilité et la durabilité de l'objet évalué.</p>	<p>Il est question de la mise en place d'un cadre institutionnel de suivi-évaluation comprenant des acteurs en charge des questions liées au genre et du développement des outils (tableau de bord, matrice, etc.) de suivi spécifique au genre</p> <p>Les dispositions à prendre pour intégrer la dimension genre dans le processus de suivi évaluation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécifier dans les TDR de l'évaluation les attentes par rapport à la prise en compte de la dimension genre dans l'organisation de la mission de suivi et d'évaluation ainsi que les résultats attendus en termes de données sensibles au genre ; - Assurer la présence d'une expertise genre dans l'équipe de suivi-évaluation ; - Assurer la participation autant des hommes que des femmes dans les équipes d'enquête surtout pour les collectes de données auprès des populations ; - Assurer dans la composition de l'échantillon une représentation équilibrée des hommes et des femmes ainsi que des différentes catégories sociales pertinentes pour les questions d'évaluation; -Collecter des données désagrégées pour les différentes questions abordées ; -Présenter les analyses de données de manière désagrégée autant que possible ; - Faire des analyses de l'impact différencié de la politique, programme, ou stratégie sur les hommes et les femmes et les différentes catégories sociales pertinentes. 	<p>Dans le contexte du budget-programme, le rapport trimestriel constitue un point d'entrée du genre en s'assurant que les activités programmées et réalisées visant à réduire les inégalités de genre sont réalisées avec efficacité et efficience et économie.</p>
2.	<p>Elaboration des rapports trimestriels de l'exécution du budget</p>	<p>Le rapport trimestriel d'exécution du budget rentre dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances. Il fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, tant en recettes qu'en dépenses. Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la situation de la mobilisation des recettes et de</p>	<p>Dans le contexte du budget-programme, le rapport trimestriel constitue un point d'entrée du genre en s'assurant que les activités programmées et réalisées visant à réduire les inégalités de genre sont réalisées avec efficacité et efficience et économie.</p>

	<p>l'exécution des dépenses budgétaires, la situation de la gestion de la trésorerie de l'Etat, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les délais d'exécution de la dépense publique, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire et les recommandations générale</p>	<p>Dans ce cas, il est nécessaire qu'une distinction soit faite entre la contribution aux résultats et l'attribution des résultats.</p> <p>Dans le premier cas, l'organe en charge de la production du rapport n'est pas totalement comptable des résultats obtenus, car ils sont la combinaison des résultats obtenus par d'autres secteurs.</p> <p>Dans le second cas, l'organe en charge de la production du rapport est comptable des résultats obtenus.</p>
<p>3.</p> <p>Elaboration du Rapport Annuel de performance</p>	<p>Le rapport annuel de performance (RAP) rend compte de la mise en œuvre du Projet annuel de performance (PAP) d'un programme. Il présente, en fin de gestion, les réalisations et les résultats du suivi de la performance. Le RAP a deux fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au sein des programmes, il permet de tirer les leçons sur la mise en œuvre des actions et des activités ; • annexe du projet de loi de finances, il répond aux obligations de redevabilité : le responsable de programme rend compte des résultats atteints en matière de performance. <p>Le RAP doit être structuré en trois grandes parties :</p> <p>1- Bilan général et résultats</p> <p>Cette section présente le bilan stratégique du programme, tel que présenté dans le Projet annuel de performance (PAP). Le bilan stratégique repose sur une synthèse de l'analyse des résultats (illustré par des représentations graphiques) obtenus par le responsable de programme au cours de l'exercice, à la lumière des principaux événements et réalisations intervenus au cours de l'année écoulée.</p> <p>Cette analyse retrace, en résumé, les atouts et les faiblesses de la mise en œuvre de la stratégie définie dans le PAP pour atteindre les objectifs et les cibles fixés initialement. Elle doit aussi permettre de dégager une appréciation globale de la performance du programme et fixer les orientations stratégiques à inscrire au prochain PAP.</p> <p>2- Présentation détaillée des objectifs et des résultats obtenus</p> <p>Le RAP rappelle les objectifs qui ont été fixés par le PAP.</p>	<p>Quel que soit le type de politique, programme ou stratégie, en cohérence avec le cadre de rendement du projet, les rapports périodiques et annuels doivent intégrer les aspects genre :</p> <p>(i) De manière transversale dans toutes les sections pertinentes du rapport (ex. bénéficiaires, avancement des activités, difficultés rencontrées, ...) ;</p> <p>(ii) Dans une section spécifique dédiée à l'analyse des résultats liés au genre (pertinence, résultats/impacts, durabilité) ;</p> <p>(iii) (ii) Dans la présentation des indicateurs suivis.</p> <p>Les indicateurs sont importants à ce niveau car ils servent à mesurer et contrôler l'avancement des résultats escomptés, et établissent la « réussite » du programme ou de la stratégie.</p> <p>Les indicateurs sensibles au genre portent sur les disparités et les inégalités de genre auxquelles la politique, programme, stratégie cherche à remédier : pour cela, ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> -nécessitent la collecte de données ventilées par sexe, par âge, et par groupes socio-économiques et ethniques ; -se placent dans une perspective de long terme (parce que le changement social prend du temps) ; -utilisent des approches participatives. <p>En principe le RAP doit être accompagné du Rapport Genre du Budget qui s'inscrit dans la lignée des efforts déployés pour renforcer l'évaluation des politiques publiques au regard des principes de l'égalité de genre et sous le prisme des droits humains. Le Rapport Genre vise à identifier les crédits alloués dans le budget de l'État aux programmes et actions concourant à la réduction des</p>

		<p>l'exécution des dépenses budgétaires, la situation de la gestion de la trésorerie de l'Etat, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les délais d'exécution de la dépense publique, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire et les recommandations générale</p>	<p>Dans ce cas, il est nécessaire qu'une distinction soit faite entre la contribution aux résultats et l'attribution des résultats.</p> <p>Dans le premier cas, l'organe en charge de la production du rapport n'est pas totalement comptable des résultats obtenus, car ils sont la combinaison des résultats obtenus par d'autres secteurs.</p> <p>Dans le second cas, l'organe en charge de la production du rapport est comptable des résultats obtenus.</p>
--	--	--	--

MODULE 4 :

CHAINE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION ET AUTRES OUTILS DE PRISE EN COMPTE DU GENRE



Les principaux outils utilisés pour la prise en compte du genre lors de la planification, la programmation, le suivi et l'évaluation seront abordés selon leur typologie. D'une part, on a les outils classiques d'analyse et d'intégration du genre qui prennent en compte cette thématique de par leur nature ; d'autre part, on a les outils de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation au Cameroun.

4.1 La prise en compte du genre dans les outils de Planification et de Programmation

4.1.1 Les outils genre

Outil 1 : Analyse socio-économique selon le genre (ASEG)

Développé par l'**Organisation des Nations Unies** pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

C'est une méthode/approche pour :

- Identifier les vulnérabilités et les besoins spécifiques des femmes et des hommes ;
- examiner les différences dans les rôles entre les hommes et les femmes;
- examiner le niveau de pouvoir exercé par les hommes et les femmes dans l'accès et le contrôle des ressources;
- examiner les obstacles, contraintes et opportunités, les impacts sur la vie des uns et des autres. Le but de cet outil est de:
- Examiner des priorités des hommes et des femmes dans une localité ou un secteur ;
- identifier les freins et les opportunités chez les femmes et les hommes;
- formuler des recommandations pour répondre aux besoins pratiques des hommes et des femmes
- contrôler si les politiques, programmes et budgets répondent à ces besoins

Quelques questions à poser pour obtenir des informations en vue d'une analyse genre

Mots clés	Les informations à obtenir
Division du travail	Qui fait quoi exactement ? comment ? où ?
Qualification	Durée (heures) ? pénibilité ? obligation/bénévolat? rémunération ? énergie ? prestige ?
Bénéfices du travail	Qui bénéficie ? en quoi consiste le bénéfice ?
Accès	Qui a accès ? à quelles ressources ? et pour quels bénéfices ?
Contrôle	Qui contrôle quelles ressources et quels bénéfices?
Propriété	Qui est propriétaire de quelles ressources et des bénéfices ?
Ressources / bénéfices	Quels sont les ressources et les bénéfices ?
Facteurs d'influence	Quels sont les facteurs d'influence de type socio-économique, politique, socio-culturel, juridique, démographique, environnemental, éducationnel, international ?

Outil 2 : Facteurs d'influence

Cet outil permet d'examiner comment des facteurs culturels, sociaux, économiques et politiques affectent les femmes et les filles durant son cycle de vie.

Domaine	Impact	Possibilités	Obstacles
Politiques			
Economiques			
Culturels			
Education			
Environnement			
Loi/Juridiques			
Internationaux			
Autres			

4.1.2 Directives pour la prise en compte du genre dans les outils de planification et de programmation au Cameroun

L'exercice à ce niveau consistera à présenter les principaux outils utilisés pour la planification et la programmation au Cameroun. Nous avons retenu cinq outils qui sont :

Outil 1 : Le Guide méthodologique de planification stratégique

Le MINEPAT a élaboré en 2011 un guide devant être utilisé pour tout exercice de planification stratégique par les ministères sectoriels. Ce guide présente non seulement les principes devant guider ce processus, mais aussi les outils à utiliser et les résultats attendus pour chaque étape, de même que les parties prenantes à cet exercice. Il est important d'actualiser ce guide en y intégrant le genre à tous les niveaux.

Les propositions ci-après peuvent guider ce processus :

Etape clés	Points d'entrée du genre
<p>Concepts et importance des stratégies de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le genre et son importance au niveau des stratégies de développement -Typologie et complémentarité des stratégies de développement : Intégrer la dimension complémentaire et transversale du genre -Processus de validation des stratégies de développement : Inclure une étape de validation de la prise en compte du genre -Mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières : S'assurer de la disponibilité de l'expertise en matière de genre et de l'allocation des financements pour les activités genre sensibles et genre spécifiques
<p>Délimitation et description du domaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identification des composantes : Formuler des composantes sexospécifiques ou genre sensibles, de même que l'identification des intervenants -Résultats et produits attendus : Préciser les résultats sur les femmes et ceux des hommes -Outils à utiliser : Intégrer les outils d'analyse genre ou bien les aspects genre dans les outils à utiliser

Diagnostic du domaine	<p>-Construction de la matrice FFPM incluant la dimension genre, de même que l'analyse des problèmes devrait être sexospécifique</p> <p>-Formulation des choix stratégiques : Intégrer le genre dans les axes stratégiques, les programmes et projets et dans le cadre logique. On peut aussi formuler des axes, programmes et projets adressant spécifiquement les femmes</p> <p>-Plans d'actions prioritaires : prioriser les programmes et projets visant la réduction des inégalités hommes/femmes</p> <p>-Dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation : construire des indicateurs sexospécifiques de manière à produire des données genre sensibles</p>
Elaboration du CDMT	<p>Mise en place d'une équipe CDMT ministérielle : S'assurer que l'on dispose d'une expertise en genre au sein de l'équipe. Au niveau de la coordination des CDMT, intégrer le MINPROFF au sein de l'équipe</p> <p>-Evaluation de la mise en œuvre et les résultats de l'année N-1: Préciser les manquements en matière d'intégration du genre</p> <p>-Estimation des besoins de la période N+1 à N+3 : Ressortir les besoins sexospécifiques</p> <p>-Préparation du budget de programme et le PIP : Prévoir des lignes budgétaires devant financer des actions genre sensibles et genre spécifiques.</p>

Outil 2 : Le Cadre stratégique de performance des administrations

Dans la perspective d'assurer une cohérence programmatique et l'alignement des programmes sectoriels, thématiques et à périmètre ministériels à la SND 30, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire accompagne les ministères sectoriels dans la relecture et la revue de leurs cadres stratégiques. Cet exercice consiste à prendre en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du DSCE et à traduire en actions sectorielles les orientations contenues dans la nouvelle Stratégie Nationale de Développement. Il s'agit notamment de rendre compte de:

- ✓ la nécessité d'une meilleure couverture des champs de responsabilités économiques et sociales des administrations ;
- ✓ la nécessité d'une meilleure internalisation des enjeux et des problématiques stratégiques nationales et sectorielles ;

- ✓ la nécessité de renforcer l’ancrage des contenus des programmes aux objectifs stratégiques ;
- ✓ la nécessité de corriger l’insuffisante formulation des indicateurs ;
- ✓ la nécessité de corriger la faible prise en compte des structures sous-tutelles et rattachées dans la formulation des programmes ;
- ✓ la nécessité de prendre en compte de manière conséquente les évolutions institutionnelles concernant notamment la décentralisation.

4.1.3 La prise en compte du genre consistera donc à :

Etape clés	Description	Points d’entrée du genre
Etape 1 : Evaluation qualitative des programmes en cours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluation de la complétude de la cartographie des programmes et de l’action du Ministère ➤ Evaluation de la cohérence des programmes ➤ Evaluation de la démarche stratégique des programmes ➤ Evaluation du pilotage et suivi-évaluation des programmes 	<p>Extrant : Fiche d’évaluation de la complétude de la cartographie, de la qualité et de la cohérence des programmes actuels des administrations.</p> <p>Cette fiche doit faire une analyse genre des forces et faiblesses des programmes en cours et formuler des recommandations allant dans le sens de la réduction des écarts entre les hommes et les femmes</p>
Etape 2 : Alignement des programmes aux objectifs et orientations de la deuxième phase de la Vision 2035 (SND 30)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appropriation des orientations de la SND30 ; ➤ Identification des orientations engageant les missions du MINPROFF ; ➤ Définition de la cartographie des programmes. 	<p>Extrant : Cadre stratégique de performance des différentes administrations relus</p> <p>Les programmes, actions et activités définis dans les cadres stratégiques doivent être genres sensibles.</p> <p>Au cas où le programme n’adresse pas spécifiquement des questions de genre, prévoir des actions ciblant cette préoccupation ou adressant spécifiquement les femmes</p>
Etape 3 : Déclinaison des programmes en actions et activités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclinaison des programmes en actions ➤ Déclinaison des actions en activités 	

<p>Etape 4 : Définition d'un cadre de mesure de per- formance ou d'un dispositif statistique de suivi- évaluation</p>	<p>➤ Définition du dispositif de suivi-évaluation (indicateurs, références, cibles et sources et fréquence de production des données)</p>	<p>Extrant : Cadres de mesure des performances adapté pour le pilotage des programmes Ces cadres doivent être genre sensible. Il s'agira de s'assurer que les indicateurs prennent en compte la variable sexe ou alors adressent spécifiquement les besoins, intérêts et préoccupations des femmes et filles</p>
--	---	--

Outil 3 : La Fiche d'information de projet du MINEPAT

Pour la planification triennale, le MINEPAT a élaboré une fiche de projet devant être utilisée par tous les ministères au cours de leur exercice de planification, de programmation et de budgétisation. Ladite fiche est conçue pour faciliter le suivi de l'atteinte des objectifs planifiés ainsi que l'évaluation des résultats sur différents effets prévus ou pas.

L'analyse genre de cet outil permet de constater que des efforts ont été faits en matière de prise en compte des préoccupations sexospécifiques, mais il reste encore des aspects à améliorer. Les points suivants méritent d'être ressortis.

Etape clés	Points d'entrée du genre
<p>Justifi- cation du projet</p>	<p>Besoins à identifier et à satisfaire par le projet : il sera nécessaire de préciser les besoins sexospécifiques à satisfaire tant au niveau de la situation actuelle que de la situation désirée. De même les objectifs généraux du projet pourraient être genres sensibles. Intégrer le genre aussi au niveau des objectifs spécifiques : objectifs genre spécifiques (adressent spécifiquement les femmes et filles) ou objectifs genre sensibles (adressent les hommes et femmes, les filles et garçons) - Préciser dans la population-cible du projet que celui-ci adressera les hommes et les femmes. - Extrants escomptés/produits attendus : Si nécessaire et dépendant des objectifs du projet, préciser par exemple au niveau des jeunes en quoi le projet va bénéficier aux garçons et aux filles</p>

Etat de maturité du projet	Au niveau de l'instruction relative aux études réalisées, intégrer un volet sur des études sesopécifiques avec des données chiffrées et désagrégées. Si les études n'existent pas, planifier et prévoir un budget conséquent afin de faciliter la finalisation des indicateurs et fixer les baselines et cibles.
Montage institutionnel et financier	<p>Composantes et coûts du projet : préciser les composantes genres sensibles et les composantes spécifiques au genre y compris les indicateurs y relatifs</p> <p>Programmation triennale : les activités visant la satisfaction des besoins pratiques des hommes et des femmes préalablement identifiés doivent être précisées. Les activités visant les intérêts stratégiques des hommes et des femmes doivent être présentées de façon séparée de manière à ce que le budget alloué auxdites activité soit repérable et appréciable.</p> <p>Répartition des coûts par grandes masses : pour chacune des rubriques, intégrer les aspects genre</p>
Evaluation des effets du projet	<p>Nombre d'emplois : Préciser le type et nombre d'emplois occupés par les hommes et les femmes</p> <p>Effets escomptés sur le développement humain : Une rubrique est déjà prévue pour mesurer les effets sur l'intégration sociale (genre, populations marginalisées). Si possible, prévoir de mesurer l'effet pour chaque rubrique sur les hommes et les femmes.</p> <p>Effet sur l'économie : intégrer une rubrique sur l'appréciation au niveau de l'économie informelle laquelle s'exprime à environ 70% de la population active, parmi laquelle une bonne majorité de femmes, y intégrer si possible une rubrique qui permettrait de mesurer la contribution et/ou les bénéfices par les hommes et les femmes.</p>

Outil 4 : Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme

Le CDMT fait partie des instruments d'opérationnalisation de la SND30 en permettant une allocation efficace des ressources en fonction des priorités stratégiques. Étant un outil de programmation pluriannuelle des dépenses intra ministérielles, il permet de donner de la visibilité aux gestionnaires par rapport aux allocations futures de leurs programmes, actions et activités en confrontant les besoins de financement aux réalités budgétaires issues du cadrage macro-économique et des arbitrages politiques. Il constitue ainsi la résultante d'une combinaison de processus descendants macroéconomiques et de processus ascendants sectoriels.

L'élaboration du CDMT s'intègre au niveau des deux premières étapes du cycle budgétaire et représentent ainsi des points d'entrée importants

pour la BSG. Le processus d'élaboration du CDMT embrasse la phase préparatoire et celle de programmation macro-budgétaire à moyen terme, et se décline en six principales étapes, à savoir :

- la revue des activités des programmes ;
- l'actualisation et la priorisation du portefeuille des activités des programmes ;
- la déclinaison des activités en tâches et l'estimation des coûts ;
- la répartition des allocations du CBMT entre les programmes ;
- la programmation financière pluriannuelle par programme, et ;
- la consolidation et validation du CDMT.
- l'intégration de la perspective genre doit se faire au niveau de l'ensemble de ces étapes.

Le canevas d'élaboration du CDMT devrait guider les gestionnaires pour aborder les questions d'inégalités du genre en amont de la planification et de la formulation des priorités budgétaires. Le canevas actuel du CDMT est structuré autour de 4 parties distinctes traitant du cadre stratégique, du bilan financier, de la programmation triennale des dépenses et des aspects y afférents. Si l'intégration du prisme du genre peut s'avérer évidente au niveau de la première partie, les autres parties peuvent être gendrisées progressivement en fonction de l'état d'avancement de la BSG et notamment de la catégorisation des dépenses sensibles au genre.

Tableau 5 : Exemple d'un cadre logique du CDMT genre sensible

Programme / Action	Objectifs	Indicateurs	Unité de mesure	Source de vérification	Réalisation 2020	Estimation			Valeur cible		CSP 2030
						2021	2022	2023	2024		
Programme	Le programme a-t-il un objectif qui influence d'une façon ou d'une autre les relations de genre ?	Les données pour contrôler le niveau d'atteinte des objectifs sont-elles ventilées par sexe et analysées en termes de genre ?	L'unité de mesure est-elle présentée par sexe ?	Les sources d'information sont-elles fiables ?	La répartition des bénéfices prend-telle en compte les problèmes de genre et est-elle présentée par sexe ?	L'estimation 2021 est-elle présentée par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	
Action 1	Les problèmes de genre sont-ils clairement énoncés dans l'exécution du projet ?	Les données pour contrôler le niveau d'atteinte des objectifs sont-elles ventilées par sexe et analysées en termes de genre ?	L'unité de mesure est-elle présentée par sexe ?	Les sources d'information sont-elles fiables ?	La répartition des bénéfices prend-telle en compte les problèmes de genre et est-elle présentée par sexe ?	L'estimation 2021 est-elle présentée par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	
Action 2	Les problèmes de genre sont-ils clairement énoncés dans l'exécution du projet ?	Les données pour contrôler le niveau d'atteinte des objectifs sont-elles ventilées par sexe et analysées en termes de genre ?	L'unité de mesure est-elle présentée par sexe ?	Les sources d'information sont-elles fiables ?	La répartition des bénéfices prend-telle en compte les problèmes de genre et est-elle présentée par sexe ?	L'estimation 2021 est-elle présentée par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	
Action 3	Les problèmes de genre sont-ils clairement énoncés dans l'exécution du projet ?	Les données pour contrôler le niveau d'atteinte des objectifs sont-elles ventilées par sexe et analysées en termes de genre ?	L'unité de mesure est-elle présentée par sexe ?	Les sources d'information sont-elles fiables ?	La répartition des bénéfices prend-telle en compte les problèmes de genre et est-elle présentée par sexe ?	L'estimation 2021 est-elle présentée par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	Les valeurs cibles sont-elles présentées par sexe ?	

Outil 5 : Le Guide de maturation des projets

Le MINEPAT a, entre autres, mis sur pied en juin 2010 un Guide de Maturation des Projets d'Investissement Public qui a été révisé en avril 2014. Une chek-list des normes et/ ou des indicateurs objectivement vérifiables de maturation d'un projet a été développé selon la nature en contexte camerounais, en vue de sa bonne réalisation et de l'exploitation optimale des investissements publics. La prise en compte du genre consiste à retenir le genre comme un critère de maturité d'un projet.

Tableau 6 : Quelques éléments d'appréciation de la maturité des projets en tenant compte du genre

Rubrique	Éléments d'appréciation de la maturité	Supports justificatifs
Études (Études de faisabilité, études d'organisation)	Disponibilité des TDR Prise en compte des éléments liés au genre dans les TDR	TDR genre sensibles élaborés suivant les normes et validés
Constructions des édifices	Disponibilité d'un terrain	Titre foncier ou tout autre document attestant la disponibilité du terrain
	Étude technique et architecturale réalisée, Prise en compte des éléments liés au genre dans l'étude technique (exemple toilettes séparées)	Rapport de l'étude technique et architecturale genre sensible
	Devis détaillé	Devis descriptif, graphique, quantitatif, estimatif établi par une expertise agréée
Réhabilitations des édifices	Descriptif des travaux de réhabilitation à réaliser Prise en compte des éléments liés au genre dans le descriptif des travaux	Documents dûment authentifiés par une autorité habilitée
	Devis détaillé	Devis établi par une expertise agréée

Aménagements des édifices	Descriptif des travaux d'aménagement à réaliser Prise en compte des éléments liés au genre dans le descriptif des travaux	Documents dûment authentifiés par une autorité habilitée
	Devis détaillé	Devis établi par une expertise agréée
Acquisitions d'équipements	Fiches des équipements présentant les caractéristiques : poids, superficie occupée, puissance totale et consommation des formes d'énergies, durée d'utilisation journalière, etc., Tenir compte des équipements pour les femmes	Photographie et fiches techniques des équipements
	Disponibilité de la Facture pro forma ou autre référence mercuroiale	Document mercuroiale, devis Des coûts, facture proforma des équipements

Source : Guide d'élaboration des CDMT

4.2 La prise en compte du genre dans les outils de Budgétisation

4.2.1 Outils spécifiques de budgétisation sensibles au genre

Outil 1 : Évaluation de la sensibilité au genre des politiques

Cet outil permet d'évaluer l'impact réel ou probable sur les relations entre les femmes et les hommes des programmes et stratégies définis dans les plans de développement. La répartition des ressources budgétaires respecte-t-elle les engagements politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ? Il s'appuie essentiellement sur la mise à nu et l'illustration des questions de genre explicites et implicites dans un secteur donné afin d'analyser les ressources en conséquence comme suit :

- Analyser la situation des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans une collectivité donnée ;
- évaluer le niveau de réponse des politiques à la des enjeux genre analysés ;
- évaluer si les ressources budgétaires sont adaptées à la mise en œuvre de politiques réellement en phase avec la problématique hommes-femmes ;

- surveiller les postes de dépenses à court terme, afin de vérifier la manière dont les fonds sont réellement utilisés et les politiques et programmes mis en œuvre;
- évaluer les retombées ou conséquences éventuelles des dépenses à long terme.

Outil 2 : Analyse ventilée par sexe des bénéficiaires

Cet outil permet de faire entendre les voix des citoyens. Il permet d'établir l'opinion des hommes et des femmes sur les dépenses publiques, notamment si ils/elles considèrent qu'elles tiennent compte de leurs priorités et si l'offre de certains services est adéquate. Ceci est très utile pour évaluer les conséquences et retombées inattendues des politiques qui, sur le papier, apparaissaient pourtant sensibles à la problématique homme-femme.

Outil 3 : Analyse ventilée par sexe de l'incidence des dépenses publiques

Cet outil vise à évaluer dans quelle mesure les différents groupes d'individus « bénéficiaires » des dépenses dans le domaine des services publics. Il cherche à évaluer la distribution des ressources budgétaires entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, en estimant les coûts unitaires d'un service donné et en calculant le degré d'utilisation de ce service par chacun de ces groupes. Cette tâche s'avère, pour ainsi dire, impossible dans de nombreux pays. D'une manière générale, la masse critique d'informations nécessaire aux niveaux local, infranational et national peut faire défaut. Lorsqu'elle est disponible, il n'est pas certain qu'elle soit suffisamment désagrégée.

4.3. Directives pour la prise en compte du genre dans outils de budgétisation au Cameroun

Outil 1 : La Circulaire présidentielle pour la préparation du budget

La circulaire présidentielle pour la préparation du Budget au Cameroun instruit la prise en compte du genre au niveau de la budgétisation sectorielle. En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, les circulaires successives de préparation du Budget comporte un paragraphe traduisant des directives sur la prise en compte du genre dans les politiques publiques, stratégies et programmes budgétaires des ministères en mettant l'accent sur des départements prioritaires et pilotes. Néanmoins, cette instruction reste assez générique et peu précise et fait l'objet d'un niveau d'application disparate entre administrations publiques.

Les directives à inclure au niveau de la circulaire doivent expliciter que la prise en compte du genre dans la programmation et budgétisation est un critère décisif des négociations budgétaires. Les bonnes pratiques démontrent que la sensibilité genre de la circulaire budgétaire est appréhendée à partir des critères suivants :

- Indiquer clairement que la promotion du genre au niveau sectoriel doit être intégrée comme priorité dans la construction des demandes d'allocation budgétaire ;
- confirmer que la prise en compte du genre dans la programmation et budgétisation est considérée comme un critère décisif dans les négociations budgétaires ;
- exiger l'engagement des administrations sur l'atteinte de résultats sensibles au genre.

Outil 2 : Note circulaire du Ministère des Finances déclinant les directives sur la BSG contenues au niveau de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget

Cet outil n'existe pas encore. Mais la mission d'Assistance Technique du FMI pour l'opérationnalisation de la Budgétisation Sensible au Genre au Cameroun qui s'est déroulée du 09 au 22 mars 2021 avait proposé l'introduction d'une Note circulaire du Ministère des Finances déclinant les directives sur la BSG contenues au niveau de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget.

Outil 3 : Le Projet de Performance des Administrations

Le Projet de Performance des Administrations PPA est un document qui consacre la culture des résultats et sert d'aide à la décision à plusieurs niveaux. En retraçant pour chaque programme, la stratégie, les objectifs, les indicateurs, les cibles et les moyens, le PPA remplit diverses fonctions. Il sert d'abord de plaidoyer lors des conférences budgétaires et permet par ailleurs au MINFI de conduire les arbitrages nécessaires sur la base des données et informations contenues dans ce document. Au niveau du parlement, le PPA sert de base de discussions à la Commission des Finances et du budget. En parallèle, le rôle fondamental d'un PPA se concrétise au niveau opérationnel dans le cadre du pilotage et du suivi des programmes en interne aux ministères.

Outil 4 : Le Rapport Budgétaire Sensible au Genre

Le document budgétaire sensible au Genre met la lumière sur l'action publique visant à promouvoir l'égalité en établissant les liens essentiels entre le budget et la réduction des inégalités de genre aux niveaux macro, méso et micro. L'objectif principal dudit document est de présenter de manière exhaustive les efforts entrepris par le gouvernement et les administrations publiques pour promouvoir l'égalité des sexes, et ce, à différents niveaux :

- Le niveau micro qui est centré sur les citoyennes et citoyens en analysant leurs situations en tenant compte de leur diversité, de leurs ressources, besoins, des contraintes et des opportunités ainsi que les facteurs qui influencent leur condition et position sociale ;
- le niveau méso centré sur les institutions publiques ministères et qui implique une analyse interne de leur organisation, de leurs ressources humaines... ainsi qu'une analyse externe des programmes et projet portés par ladite institution ;
- le niveau macro qui concerne le rôle de l'État et des acteurs internationaux et porte sur les politiques, les tendances macroéconomiques et l'environnement international.

72

Ce document vise, ainsi, à analyser sous le prisme du genre les politiques publiques et des budgets ministériels et leurs impacts sur la population.

4.4 La prise en compte du genre dans les outils de suivi-évaluation

4.4.1 Les outils classiques de suivi-évaluation genre

Outil 1 : Les Indicateurs sexo-spécifiques

Cet outil a pour objectif d'identifier les manques de parité dans l'accès aux responsabilités dans différents domaines.

✓ Indicateurs de participation :

- Le pourcentage de femmes inscrites dans l'enseignement postsecondaire ;
- le droit de vote des femmes ;
- le pourcentage de femmes élues au parlement
- le pourcentage de femmes dans le gouvernement.

✓ Indicateurs d'activités économiques des femmes :

- Identifier les manques de parité dans l'économie ;
- taux d'activité économique des femmes ;
- pourcentage de travail non rémunéré effectué par les femmes ;
- pourcentage de femmes travaillant dans le secteur informel ou technique ;
- ségrégation sexuelle dans certains types de travaux.

Outil 2 : Le Gender Marker (Notation Genre)

Le Gender Marker ou Notation Genre est un outil d'évaluation du niveau de prise en compte du Genre dans un programme à partir d'une analyse genre dans l'évaluation des besoins, des activités sensibles au genre et des résultats sensibles au genre. L'identification des besoins de genre implique le choix des activités sensibles au genre et aboutit inévitablement aux résultats sensibles au genre. Cet outil permet donc de noter un programme ou un projet et guide en même temps les planificateurs à améliorer les faiblesses constatées. A travers cet outil, un programme ou projet peut être soit rejeté ou alors une bonification peut être accordée aux programmes et projets genre sensibles ou genre spécifiques selon le cas.

Pourquoi ?

- *Analyse Genre dans l'Evaluation des Besoins*
- *Activités sensibles au genre*
- *Résultats sensibles au genre*

Comment ? BESOINS ACTIVITES RESULTATS

- Le projet peut être suivi et évalué à l'aide des questions suivantes afin de tenir compte de la dimension genre.
- Est-ce que ces informations sont utilisées pour une remise en question régulière de l'action de l'association ?
- Le projet implique-t-il les hommes et les femmes dans le processus de suivi évaluation ?
- Le projet a-t-il un système d'information pour détecter et évaluer séparément les impacts du projet sur les hommes et les femmes ?
- Des indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) sensibles au genre sont-ils utilisés ?
- L'évaluation prévoit-elle des indicateurs relatifs à l'émancipation des femmes ?
- Des données désagrégées par sexe sont-elles collectées pour le suivi et l'évaluation du projet (nombre d'hommes / nombre de femmes...)?
- Le projet a-t-il des effets et des impacts différenciés sur les hommes et les femmes ?
- Le rapport final du projet identifie-t-il systématiquement les lacunes ou les succès en matière de genre ?
- Les membres du groupe d'évaluation ont-ils reçu des consignes en matière de prise en compte de la dimension genre dans leur mission ?

Outil 3 : Questions-clés pour intégrer le genre dans le suivi-évaluation d'un projet

Outil 4 : Grille de vérification de la sensibilité au genre

Cet outil permet de savoir si les questions de genre ont été prises en compte par le passé. La prise en compte du genre peut être constatée selon trois (3) types de sensibilité qui permettent de qualifier les acteurs et les bénéficiaires en la matière. Ces types de sensibilité se présentent comme suit :

Genre aveugle : lorsqu'on est inapte, convaincu de ne faire aucune discrimination entre les hommes et les femmes. Exemple : les programmes du ministère et le comportement de son personnel masculin et féminin laissent percevoir qu'il n'existe ni disparités, ni discriminations entre les hommes et les femmes.

Genre neutre : lorsqu'on applique les mêmes conditions aux hommes et aux femmes sans distinction aucune. Exemple : les programmes du ministère et le comportement de son personnel masculin et féminin ne permettent pas de percevoir les disparités et les discriminations entre les hommes et les femmes.

Genre sensible : lorsqu'on tient compte des différences et du pouvoir inégal entre les hommes et les femmes. Exemple : les programmes du ministère et le comportement de son personnel masculin et féminin laissent percevoir et permettent d'identifier les disparités et les discriminations entre les hommes et les femmes.

4.4.2 *Directives pour la prise en compte du genre dans outils de suivi-évaluation au Cameroun*

Outil 1 : La Batterie d'indicateurs genre.

L'objectif de cet outil est d'intégrer une perspective genre au niveau des fonctions supports de manière harmonisée en vue de permettre un alignement et une analyse comparative entre les ministères en matière d'efforts et de progrès dans la promotion de l'égalité via une budgétisation sensible au genre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SND 30, le Système National de Développement de la Statistique coordonnée par l'INS a entrepris

l'élaboration d'une batterie d'indicateurs pour le suivi des cadres stratégiques de performance des administrations. Pour ce qui est des aspects genre, la plupart des indicateurs seront construits autour de la PNG et permettront de mesurer comment cette stratégie contribue à l'atteinte des objectifs de la SND30. Pour cela, il ne s'agira plus pour les administrations sectorielles de construire de nouveaux indicateurs. Elles devront s'inspirer des indicateurs de la PNG. Cette démarche permettra en même temps de mesurer comment chaque ministère contribue dans la mise en œuvre de cette politique.

Tableau 7 : Cadre des indicateurs sexo-spécifiques clés (cf. PNG 1)

Secteur / Domaine	Exemple d'indicateurs	Impacts possibles
Education	Le taux d'alphabétisation des femmes est de 69% et de 81% pour les hommes.	Les filles accèdent difficilement au niveau supérieur
	En 2019, le taux de scolarisation au niveau primaire des filles était de 86% et celui de garçon 97%.	Faible scolarisation des filles au détriment des garçons
Santé	728 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 596 en 2018	Taux élevé de femmes décédant en donnant la vie
	En 2018, seulement 69% des naissances étaient assistées par du personnel de santé qualifié	Risque élevé de décès de la mère ou de l'enfant au cours de l'accouchement
	seules 19% de femmes mariées ou en union utilisaient une quelconque méthode contraceptive	Risque élevé de grossesses non désirées
	Le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est de 128 naissances pour 1000 femmes	Taux élevé de grossesses précoces
	Moins de femmes (49%) sont conscientes de leur statut VIH que les hommes (60%).	Féminisation de la pandémie
	Au moins cinq femmes sur dix âgées de 15 à 49 ans (52,6%), et vivant en couple, subissent encore des violences infligées par leurs partenaires	Taux élevé de violences conjugales subies par les femmes
Social	16% des femmes actuellement de 15-24 ans ont eu leurs premiers rapports sexuels avant l'âge de 15 ans	Sexualité précoce et risques multiples de VBG
	4,1% des femmes actuellement de 15-19 ans ont déjà eu un enfant à cet âge	
	Parmi les femmes de 15 à 49 ans qui ont subi des violences sexuelles, 21,5% ont eu leur première expérience de violence sexuelle avant l'âge de 15 ans	

Economie et emploi	66% de femmes contre 77 des hommes participent au marché du travail en 2015	La compétitivité des femmes dans le marché de l'emploi
	On observe 10 points entre le taux d'activité des hommes (74,1%) que celui des femmes (64,2%).	Taux de femme inactive encore élevé
	Suivant le type d'emploi, un homme qui travaille, a 4 fois plus de chances d'être patron dans le secteur formel qu'une femme qui travaille dans le même secteur	Discrimination des femmes dans la prise des décisions en entreprise
	63% des femmes sont pauvres dans l'Extrême-Nord, 50% dans l'Adamaoua et 53% dans le Nord	Féménisation de la pauvreté
	La malnutrition chronique atteint est de 33% dans presque toutes les régions en 2011	
	les femmes ont deux fois moins de chance d'avoir un crédit d'investissement que les hommes (0,5% contre 0,9%)	Discrimination dans l'entrepreneuriat
	Les femmes ont un accès limité aux ressources et moyens de production, notamment aux intrants, conseil technique, aux technologies améliorées, au crédit et à la terre	Capacité d'investissement limitée pour les femmes
les femmes sont plus présentes dans les cultures vivrières, moins rentables que les cultures de rentes souvent contrôlées par les hommes		
Droit et législation	Dans le Commandement territorial, les femmes représentent à peine 6% de responsables désignés.	Discrimination des femmes dans le commandement territorial
Gouvernance	Sur 360 postes de Maires, seules 39 sont des femmes	Discrimination de la femme dans les cercles de prise de décisions
	Au Parlement, l'on a enregistré 26 femmes au Sénat, soit 26%; L'Assemblée Nationale compte désormais 61 femmes députés, soit 33,89% de députés.	
	11 femmes ministres sur 70 et assimilés	

Le tableau ci-dessus est une simulation d'une analyse sexospécifique. Il présente quelques indicateurs issus des enquêtes EDS, EDS/ MICS et ECAM et répertoriés dans le Plan d'Actions Multisectoriels de mise en œuvre de la PNG. Ces indicateurs associés à un impact orientent le choix des actions à déployer par secteur dans l'élaboration d'un budget sensible genre.

CONCLUSION

Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, en élaborant ce document entend satisfaire à un double besoin. Il s'agit sur le plan de sa mission de promotion de la femme d'impulser cette perspective en actionnant un des leviers des plus important qui est la prise en compte du genre. La budgétisation sensible au genre qui est la matérialisation de cette volonté de corriger les inégalités entre les hommes et les femmes/ les garçons et les filles est un leitmotiv de la haute hiérarchie à l'endroit de toutes les administrations publiques. Ce guide le rappelle si bien en faisant allusion aux prescriptions du Président de la République. Prescriptions qui elles-mêmes traduisent en actes les orientations tant de la communauté internationale que celles du niveau régional qui font de la promotion de la femme un impératif de développement de respect des droits de l'Homme. Sur un tout autre plan, ce document doit pouvoir répondre aux attentes des Administrations diverses qui ont toujours manifesté le besoin de disposer d'un outil pratique permettant de faciliter la prise en compte du genre dans le processus de budgétisation. Ce document n'étant le premier du genre, son usage dans le sens souhaité appelle sa véritable vulgarisation.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Pierre Muller**, Aux frontières de l'action publique. Ce que les politiques du genre font à l'analyse des politiques publiques (Article).
2. **UNFPA**, Pratique de la budgétisation sensible au genre, New-York, 2006.
3. **AFRISTAT**, Planification stratégique, Manuel didactique, 2007.
4. **FMI, Mission d'Assistance Technique :**
REPUBLICQUE DU CAMEROUN, Opérationnaliser la Budgétisation Sensible au Genre 1^{ère} Phase – Projet de Rapport MARS 2021
5. **Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille,**
Guide d'intégration du genre dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement, 2010.
Etat des lieux de la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets du Cameroun, 2010.
6. **Ministère de la Promotion de Femme, de l'Enfant et de la Famille,** Guide de planification et de budgétisation sensible au genre au niveau décentralisé, Mali, 2011.
7. **Ministère de l'Economie et des Finances,** Guide de l'intégration du genre dans les politiques sectorielles, Burkina Faso, 2011.

8. PROTEGE QV, Guide de planification et de budgétisation sensibles au genre pour les autorités locales au Cameroun, 2020.
9. Guide d'intégration des dimensions transversales dans les politiques et programmes publics, PRINCES, 2017

ANNEXES

Annexe 1. Processus et timing d'élaboration du budget

Les grandes étapes du Budget	Délais
La Présidence de la République publie la Circulaire préparation du Budget	30 Juin
Le MINEPAT et le MINFI organisent la conférence élargie de programmation qui sont le lieu de validation des cadres de dépenses à moyen terme élaborés par les départements ministériels sectoriels;	7 Juillet
Le MINFI et le MINEPAT organisent des pré- conférences budgétaires qui permettent aux ministères sectoriels de présenter leurs besoins de financement et leurs programmes ;	27 Juillet
Le Comité Interministériel d'examen des programmes(CIEP) étudie et valide les programmes proposés par les ministères sans rentrer dans les détails financiers ;	17 Août
Les conférences spéciales sont tenues dans la perspective des conférences budgétaires pour débattre des questions d'une importance particulière : la budgétisation des grands projets structurants, la budgétisation des fonds de réhabilitation dans le cadre des contrats-plans	31 Août
Le MINEPAT et le MINFI organisent des conférences budgétaires avec les ministères sectoriels et les institutions pour vérifier que les plafonds des dépenses sont respectés et que les changements proposés par le Comité Interministériel d'Examen des Programmes, ont été pris en compte ;	21 Septembre
Elaboration du projet de loi de finances et transmission aux Services du Premier Ministre	1 ^{er} Octobre
Les Services du Premier Ministre transmettent le projet de loi avec les derniers arbitrages à la Présidence de la République ;	8 Octobre
La Présidence de la République dépose le projet de loi des finances et ses annexes à l'Assemblée Nationale (au parlement, car le budget est discuté et voté dans les deux chambres : Assemblée Nationale et SENAT) ;	15 Octobre
Le parlement examine et vote la loi des finances	Novembre
La Présidence de la République promulgue la loi de finance	Décembre

Annexe 2 : Cadre logique sensible au genre

Logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiable	Moyen de vérification	Hypothèses importantes
Objectifs global au but	Le programme a-t- il un but qu'influencent d'une manière ou d'une autre les relations de genre ?	Les données pour contrôle le niveau d'atteinte du but sont- elles désagrèges par sexe et analysées en termes de genre ?	Les facteurs externes importants pour permettre que les objectifs soient sensibles au genre dans le long terme
Objectifs spécifiques	Le programme projet a-t-il des objectifs qui tiennent compte du genre ?	Les données pour contrôler le niveau d'atteinte des objectifs sont-elles désagrégées par sexe et analysées en termes de genre ?	Les facteurs externes nécessaires et importants pour atteindre le but qui prenne en compte le genre
Résultats	La répartition des bénéfiques prends-t-elle en compte les problèmes de genre ?	Les données pou contrôlé le niveau d'atteinte des résultats sont-elles désagrégées par sexe et analysées en termes de genre ?	Les facteurs externes nécessaires et importantes pour atteindre les objectifs qui prennent en compte genre dans le long terme
Activités	Les problèmes de genre sont-ils clairement énonces dans l'exécution du programme	Les données pour contrôler le niveau de réalisation des activités sont-elles désagrégées par sexe et analysées en termes de genre ?	Les facteurs externes nécessaires et importantes qui doivent prévaloir pour permettre d'avoir les résultats bénéfiques pour les hommes et les femmes

Source : ISNAR Training Manual

Une fois le cadre logique développé, il faut utiliser les questions de chacune des cases du cadre logique sensible au genre pour s'assurer de l'intégration de la dimension genre dans la planification et faire les améliorations nécessaires le cas échéant.

Annexe 3 : Grille de prise en compte du genre dans les documents de politique

Contexte et Justification: La dimension genre est-elle mise en exergue dans les informations liées au contexte de l'intervention? Les éléments de justification intègrent-ils des arguments convaincants en rapport avec la prise en compte du genre et l'égalité de sexe? (Cf. étape 1)

Objectifs: L'objectif de l'intervention proposée reflète-t-il les besoins des hommes et des femmes? L'objectif vise-t-il à corriger les disparités de genre en tenant compte des besoins pratiques des hommes et des femmes? L'objectif vise-t-il à transformer les institutions (sociales and autres) qui perpétuent les inégalités de sexe? (Cf. étape 2)

Bénéficiaires: à l'exception des interventions visant spécifiquement les hommes ou les femmes en tant que mesures correctives pour l'amélioration de l'égalité homme/femme, y-a-t-il équilibre de genre au sein du groupe bénéficiaire?

Objectifs: les objectifs de l'intervention tiennent-ils compte des besoins aussi bien des hommes que des femmes?

Activités: Les activités planifiées intègrent-elles les hommes et les femmes? Y a-t-il des activités supplémentaires visant à rendre plus explicite la dimension genre (exemple: formation sur les questions de genre, études supplémentaires, etc.)?

Indicateurs: des indicateurs ont-ils été développés pour mesurer le niveau de réalisation de chaque objectif? Ces indicateurs mesurent-ils la dimension genre de chaque objectif? Les indicateurs sont-ils désagrégés par sexe? Des cibles ont-elles été fixées pour assurer une prise en compte équilibrée du genre dans les activités (exemple : quotas de participation des hommes et des femmes (Cf. Étape 8)

Mise en œuvre: Qui mettra en œuvre l'activité planifiée? Ces partenaires ont-ils reçu une formation en matière de prise en compte du genre leur permettant d'intégrer la dimension genre tout au long du processus de mise en œuvre? La mise en œuvre impliquera-t-elle les hommes et les femmes?

Suivi et Évaluation: La stratégie de suivi et évaluation intègre-t-elle la dimension genre? Le suivi/évaluation tiendra-t-il compte des aspects liés à

Source: Questions adaptées d'après le document d'«Analyse genre: Guide d'élaboration des politiques » produit par Le Statut de la femme au Canada (1998), tel que présenté dans les 10 ETAPES DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES POLITIQUES

la substance (contenu) et aux procédures administratives de l'intervention? (Cf. Étapes 9 et 10)

Risques: les rôles assignés aux hommes et aux femmes et les relations entre les sexes ont-ils été considérés comme risques potentiels (c'est-à-dire les stéréotypes ou barrières structurales qui pourraient empêcher la pleine participation de l'un ou l'autre sexe)? A-t-on tenu compte des éventuels effets négatifs de cette intervention (exemple : possibilité de voir augmenter les charges des femmes ou d'isolation des hommes) 5

Budget: les apports financiers respectent-ils l'égalité de sexe afin de permettre aussi bien aux hommes et aux femmes de bénéficier de l'activité programmée? Le budget tient-il compte de la nécessité de former les intervenants sur la prise en compte du genre ou de l'implication d'expert en genre pour contrat à court terme?

Annexes: des études ou extraits d'études sont-ils annexés à cette intervention, notamment ceux mettant en exergue l'attention particulière accordée aux questions de genre)?

Stratégie de Communication: A-t-on développé une stratégie de communication visant à informer les différentes cibles sur l'existence, les progrès et les résultats de la politique selon la dimension genre? (Cf. étape 10)

Annexe 4 : Cadre d'analyse des problèmes de genre des secteurs

Grille d'analyse

Secteurs/Domaine	Problèmes identifiés	Impact	
		Hommes	Femmes
Education			
Santé			
Social			
Economie et emploi			
Droit et législation			
Gouvernance			

La grille ci-dessus présente un modèle d'analyse des problèmes spécifiques aux hommes et aux femmes par secteur avec désignation de l'impact. Elle contribue à la réalisation d'un diagnostic approprié pour chaque secteur.

e 8 : Liste minimale d'indicateurs de genre

Rubrique	Composante	Sous composante	Indicateur	Valeur de l'indicateur			Sources de données possibles	Périodicité	Cadre de référence le cas échéant (ODD, DSCE, Agenda 2063, ...)	Cibles	Indicateur Genre		
				Homme	Femme	Ensemble							
POUVOIR SOCIAL (Capacités)	Education	Scolarisation	Taux brut/ net (4- 5ans) de préscolarisation			36,8	EDSC-V 2018	Annuelle (carte scolaire) et 5 ans enquêtes- INS	ODD4.2		IG 1.		
			Taux net de scolarisation de 6-14 ans par sexe	84,1	80,1	82,1	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4.3			IG 2.	
			Taux net ajusté de scolarisation de 6-11 ans au primaire	82,0	78,4	80,2	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4			IG 3.	
			Taux net de fréquentation scolaire de 6-11 ans par sexe	79,6	75,4	77,5	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4				
			Taux net ajusté de scolarisation de 12-18 ans par sexe	48,9	47,1	48,0	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4				IG 4.
			Taux net de fréquentation scolaire de 12-18 ans par sexe	53,4	48,8	51,1	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD4				IG 5.
			Taux net de scolarisation 19-24 ans par sexe	43,5	29,7	36,2	EDSC-V 2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4.5				IG 6.
			Indice de parité sexe du taux d'admission au primaire			0,92	INS (ECAM 2014), MINEDUB / Carte scolaire MINEDUB 2017/2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4.1				IG 7.
			Taux d'achèvement du primaire par sexe	64,6	72,0	68,3	Annuaire statistique MINESEC 2018-2019	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4.1				IG 8.
			Taux brut d'achèvement 1 er cycle ESG	50,1	48,2	49,2							
			Taux brut d'achèvement 1 er cycle ESTP	10,7	6,5	8,7							
			Taux brut d'achèvement 1 er cycle ESG+ESTP	60,8	54,7	57,8							
			Abandon scolaire (Primaire et secondaire)	Abandon scolaire (Primaire et secondaire)	Taux brut d'abandon au primaire par sexe	103	115	109	Carte scolaire MINEDUB 2017/2018	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4		
Taux d'abandon dans l'ESG	16,2	16,9			16,5								
Taux d'abandon dans l'ESTP	21,3	20,6			21,1	Annuaire statistique MINESEC 2018-2019	Annuelle pour la carte scolaire et 5 ans pour INS	ODD 4			IG 10.		
Alphabétisation	Alphabétisation	Taux d'abandon dans le secondaire (ESG+ESTP)	17,3	17,4	17,3								
		Taux d'alphabétisation des 15-49 ans	82,9	70,1		INS (EDSC-V 2018)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 4.5			IG 11.		
			Taux d'alphabétisation des 15- 24 ans par sexe	87,5	76,5								

Rubrique	Composante	Sous composante	Indicateur	Valeur de l'indicateur			Sources de données possibles	Périodicité	Cadre de référence le cas échéant (ODD, DSCE, Agenda 2063, ...)	Cibles	Indicateur Genre	
				Homme	Femme	Ensemble						
Santé	Santé infantile		Prévalence de retard de croissance parmi les moins de 5 ans	31,2	27,6	28,9	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 2	2.2.1	IG 12.	
			Insuffisance pondérale des moins de 5 ans	12,2	9,9	11,0	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS		IG 13.		
			Prévalence de l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans	5,0	3,6	4,9	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 2	2.2.2a		
			Prévalence du surpoids (obésité) parmi les enfants de moins de 5 ans	12,2	9,7	11,0				2.2.2b		IG 14.
			Taux de mortalité infantile	51	44	48	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 3	3.2		IG 15.
			Taux de mortalité infanto-juvénile	87	72	80	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 3	3.2.1		IG 16.
			Taux de mortalité néo-natale	31	25	28	INS (EDS-2018)			3.2.2		IG 17.
			Pourcentage des enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (les vaccins obligatoires du PEV)	52,3	52,0	52,2	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 3	3.8		IG 18.
			Pourcentage des enfants de 12-23 mois ayant reçu le vaccin contre la rougeole	64,7	65,8	65,3	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 3	3.8		IG 19.
			Pourcentage de femmes ayant reçu un examen postnatal dans les 2 jours après l'accouchement	///	58,9	58,9	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS				IG 20.
			Pourcentage des nouveau-nés bénéficiés d'une consultation post natale 2 jours après l'accouchement	nd	nd	60,4	INS (EDS, MICS)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS				IG 21.
			Santé des adultes			Quotient de mortalité des adultes pour 1000	185	155	///	INS (EDS), BUCREP (RGPH)	5 ans pour EDS et 10 ans pour RGPH	
Taux de mortalité maternelle ⁶ pour 100 000 naissances vivantes	nd	nd				406	INS (EDS-2018)	5 ans pour EDS	ODD 3	3.1.1	IG 23.	
Prévalence du VIH par sexe	1,9	3,4				2,7	INS (EDS)	5 ans pour EDS	ODD 3	3.3	IG 24.	

⁶ Cet indicateur ne peut pas être comparé au rapport de mortalité liée à la grossesse calculé dans les précédentes éditions des EDS car changement de méthodologie de calcul

Rubrique	Composante	Sous composante	Indicateur	Valeur de l'indicateur			Sources de données possibles	Périodicité	Cadre de référence le cas échéant (ODD, DSCE, Agenda 2063, ...)	Cibles	Indicateur Genre		
				Homme	Femme	Ensemble							
POUVOIR ECONOMIQUE	Santé des adolescents		Taux de fécondité des adolescentes (15-19 ans)	///	122	122	INS (EDS, MICS2011)	5 ans pour EDS et 3 ans pour MICS	ODD 3	3.7.2	IG 25.		
			Pourcentage de femmes de 15-19 ans qui ont eu une naissance vivante ou qui sont enceintes de leur premier enfant	///	24	24	INS (EDS 2018)	5 ans pour EDS	ODD 3	3.7.2	IG 26.		
			Prévalence du VIH par sexe chez les adolescents (15-24 ans)	1,1	1,5	1,3	INS (EDS2018)	5 ans pour EDS	ODD 3	3.3	IG 27.		
	Espérance de vie à la naissance			Incidence du VIH/SIDA par sexe	52,4	56,2	54,3	BUCREP (RGPH2005)	10 ans	DSCE, agenda 2063		IG 28.	
					La proportion des femmes âgées de 20-24 ans ayant été mariées ou en union avant l'âge de 15 ans.				INS (EDS)	5 ans pour EDS	ODD 3		IG 29.
	Revenus			La proportion des femmes âgées de 20-24 ans ayant été mariées ou en union avant l'âge de 18 ans.	10,7			INS (EDS)	5 ans pour EDS	ODD 5	5.3.1	IG 30.	
						29,8		INS (EDS)	5 ans pour EDS	ODD 5	5.3.1	IG 31.	
	Budget temps ou emploi			Budgets-temps								IG 32.	
					Taux d'emploi des personnes âgées de 10 ans ou plus	65,6	58,3	61,8	EC-ECAM 2016		ODD8		IG 34.
					Taux d'emploi informel	84,7	89,9	87,2	EC-ECAM 2016		ODD8		IG 35.
Emploi			Rémunération horaire moyenne par sexe en FCFA	627,4	496,4	589,6	EC-ECAM 2016		ODD8		IG 36.		
				Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	7,9	13,1	10,6	EC-ECAM 2016		ODD8		IG 37.	
				Taux d'inclusion financière des personnes âgées de 15 ans ou plus par sexe	66,0	63,0	64,0	FINSCOP 2017		ODD8		IG 38.	
Moyens de production			Proportion des personnes possédant une parcelle avec titre foncier selon le sexe	12,0	12,3		INS (EDS 2011)	5 ans	ODD 1, ODD 5	5.a	IG 39.		
				Proportion des personnes possédant une maison avec titre foncier (15-49 ans)	19,6	23,3	nd	INS (EDS2011)	5 ans	ODD 1, ODD5	5.a	IG 40.	
Accès aux ressources	Prise de décision		Proportion des différents postes de commandement	Gouverneur	100	0	MINAT	Décret N°2017/461 du 04 septembre 2017 portant nomination des Sous-préfets			IG 41.		
				Préfet	96,6	3,4						IG 42.	
				Sous-préfet	97,5	2,5			1 an	ODD 5, ODD 16		IG 43.	

Rubrique	Composante	Sous composante	Indicateur			Valeur de l'indicateur			Sources de données possibles	Périodicité	Cadre de référence le cas échéant (ODD, DSC, Agenda 2063, ...)	Cibles	Indicateur Genre
			nt territorial par sexe	Proportion des membres du Sénat par sexe	Proportion des Ministres et assimilés par sexe	Homme	Femme	Ensemble					
POUVOIR POLITIQUE (Pouvoir d'action)	Secteur public		nt territorial par sexe										
			Proportion des membres du Sénat par sexe	74	26				MINAT	5 ans	ODD 5, ODD 16		IG 44,
			Proportion des membres de l'Assemblée Nationale par sexe	66	34				MINAT	5 ans	ODD 5, ODD 16		IG 45,
				Proportion des Ministres et assimilés par sexe	100	0							IG 46,
				Premier ministre	100	0							
				Ministre d'Etat	80,6	19,4							
				Ministre délégué et ministre chargé de mission	96,1	3,9							
				Secrétaire d'Etat	66,7	33,3							
				Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été reportée comme enregistrée	62,1	61,8			EDS 2018		ODD 16		IG 47,
				Pourcentage d'enfants de 1-14 ans qui ont subi une agression psychologique ou un châtiment corporel durant le mois dernier	85,2	84,8			MICS 2014		ODD 16		IG 48,
			Proportion des femmes ayant déjà vécu en couple et des filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences physiques commises par un partenaire intime actuel ou ancien, dans les 12 derniers mois		19,6			INS (EDSC-V 2018)	5 ans	ODD 5.2.1		IG 49,	
DROITS FONDAMENTAUX	Violences physiques		Prévalence des cas de mutilations génitales ou mutilations sexuelles féminines (pour les pays concernés seulement)		1,4					5 ans	ODD 5		IG 50,
			Proportion des femmes ayant déjà vécu en couple et des filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences sexuelles commises par un partenaire intime actuel ou ancien, dans les 12 derniers mois		6,9				INS (EDSC-V 2018)	5 ans	ODD 5.2.1		IG 51,
			Proportion des femmes ayant déjà vécu en couple et des filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences psychologiques		22,4				INS (EDSC-V 2018)	5 ans	ODD 5.2.1		IG 52,

Rubrique	Composante	Sous composante	Indicateur	Valeur de l'indicateur			Sources de données possibles	Périodicité	Cadre de référence le cas échéant (ODD, DSCE, Agenda 2063, ...)	Cibles	Indicateur Genre	
				Homme	Femme	Ensemble						
			<p>commis par un partenaire intime actuel ou ancien, dans les 12 derniers mois</p> <p>Proportion des femmes ayant déjà vécu en couple et des filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologique commises par un partenaire intime actuel ou ancien, dans les 12 derniers mois</p>								IG 53.	
			<p>Pourcentage des femmes chefs de ménages</p>	26	31,5		INS (EDSC-V 2018)	5 ans	ODD 5.2.1			IG 54.
DEMOGRAPHIE												

